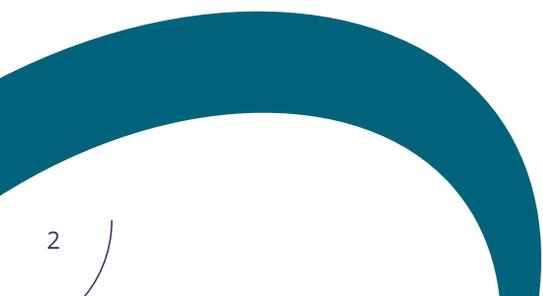
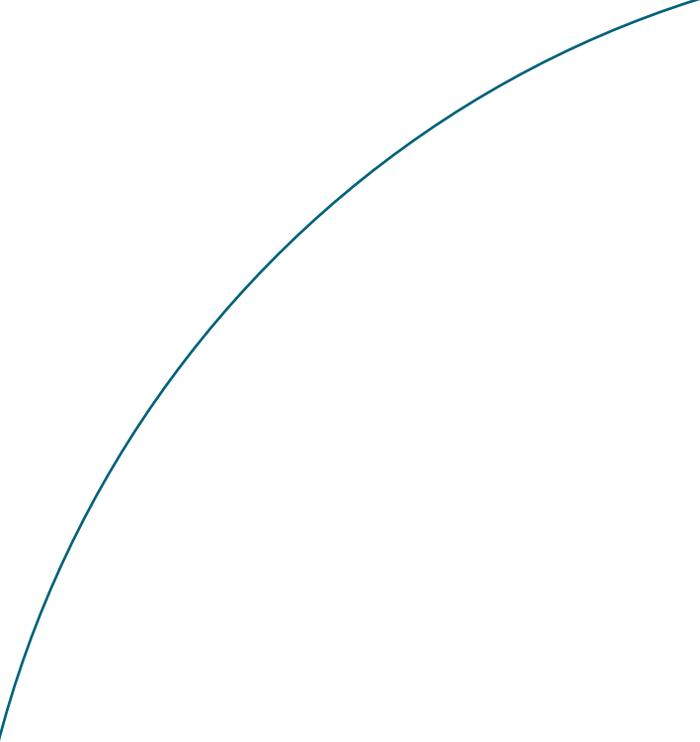




# CATALOGUE DE FORMATION 2022

FORMATIONS INTER ET INTRA  
ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES  
DÉMARCHE QUALITÉ  
ACCOMPAGNEMENTS

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations,  
*en faveur des personnes en situation de vulnérabilité*  
Membre de la Fédération nationale des CREA I (ANCREAI)



# L'ÉDITO

Engagé depuis de nombreuses années dans la formation et l'accompagnement des cadres et des travailleurs sociaux du champ social et médico-social, le CREAI a vu fin 2020 la consécration de ses efforts en recevant la certification Qualiopi, après plusieurs mois de travail de mise en conformité avec les critères de ce nouveau référentiel. Tout un travail souterrain et pourtant essentiel pour continuer à proposer des actions de qualité et certifiées en région.

Ces actions ont vocation à accompagner les évolutions de taille que connaît ce secteur, dans un objectif d'inclusion et de participation sociale des personnes en situation de vulnérabilité dans notre société.

**Le catalogue de formation 2022 du CREAI continue ainsi d'évoluer dans ce mouvement de transformation, qui l'amène à toujours penser son positionnement et les projets qu'il peut développer.**

Le document que vous avez entre les mains intègre donc la dimension digitale, comme un chapitre sur la transformation de l'offre. Les démarches d'évaluation interne, avec le référentiel des CREAI, ARSENE, en évolution avec le nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé, constituent un formidable outil pour accompagner vos structures dans ces démarches qualité essentielles. De même, les transformations en Dispositifs d'Accompagnements Médico-Educatifs (DAME) étant engagés en région, le CREAI est d'ores et déjà sollicité pour accompagner les gestionnaires

dans ces évolutions. Compte tenu de l'ampleur de ces accompagnements, qui vont amener à questionner toutes les dimensions d'un établissement ou d'un service (clinique de l'accompagnement, modalités d'intervention, territoire d'intervention, fonctions supports, transports, systèmes d'information, droit du travail...), le CREAI peut s'associer à l'Uriopss afin que certains d'entre eux, si les commanditaires y trouvent un intérêt, soient menés en collaboration, afin de mobiliser les ressources et expertises complémentaires de nos deux organismes.

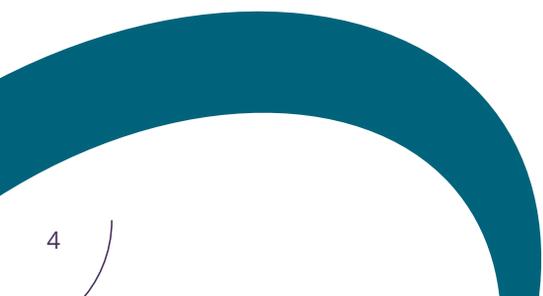
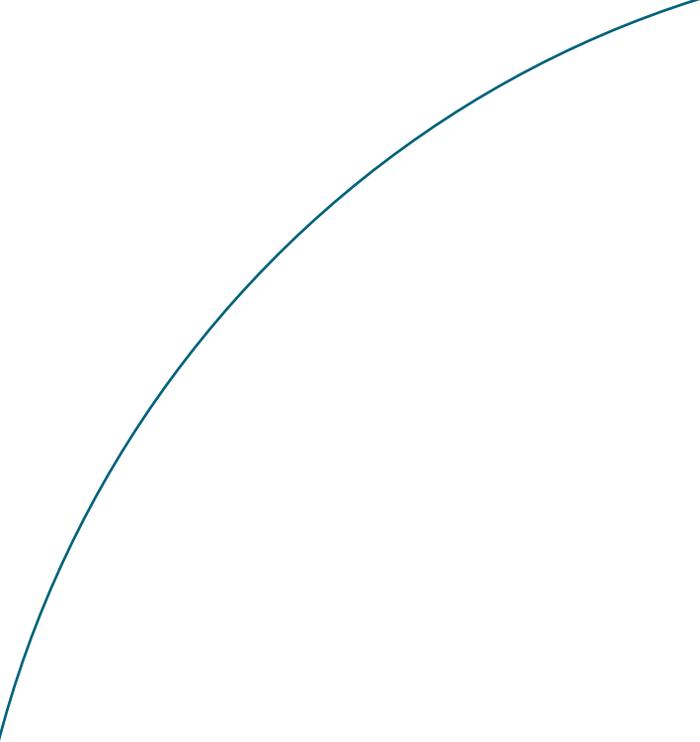
Nous poursuivons en outre des actions d'analyse de pratiques, qui sont très demandées.

Enfin, la place des personnes accompagnées et l'aide aux aidants étant une composante primordiale des évolutions en cours, l'ensemble de nos actions de formation et d'accompagnement sont alors pensées à l'aune de ces enjeux. Autant de défis pour le CREAI dans un contexte qui promeut la place, l'expertise et la participation des uns et des autres.

**Séverine Demoustier**

Directrice du CREAI  
Centre-Val de Loire





# CERTIFICATION RÉFÉRENTIEL NATIONAL QUALITÉ (RNQ) QUALIOPi

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (initialement le 1<sup>er</sup> janvier 2021), les organismes de formation doivent être certifiés auprès d'un organisme certificateur sur la base du Référentiel National Qualité.

Cette certification est obligatoire pour continuer à dispenser l'ensemble de nos formations et vous en proposer de nouvelles. Le CREAI Centre-Val de Loire est désormais certifié Qualiopi. Cette obligation légale lui a également permis de revisiter l'ensemble du processus de formation (de la commande à l'évaluation) pour davantage répondre à vos attentes et continuer à vous proposer des formations de qualité et en adéquation avec les évolutions de nos secteurs.

## QUALIOPi, C'EST QUOI ?

7 critères, 32 indicateurs...

- > **Critère 1** : les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- > **Critère 2** : l'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires.
- > **Critère 3** : l'adaptation des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation.
- > **Critère 4** : l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement des prestations mises en œuvre.
- > **Critère 5** : la qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels.
- > **Critère 6** : l'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- > **Critère 7** : le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations des parties prenantes.



Le CREAI proposera ainsi de nouveaux outils afin d'identifier au mieux vos attentes, affiner le contenu des formations et s'inscrire dans une démarche continue de la qualité.

# LES INTERVENANTS DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement, le conseil et le soutien technique des professionnels sont les différentes dimensions de la mission de formation qui incombe au CREAI Centre-Val de Loire, à partir de son expertise (qu'il tire notamment de l'ensemble de ses missions et de leur articulation) et en assurant une cohérence globale de ses interventions et une coordination de ses intervenants, qu'ils soient salariés permanents ou vacataires.

Pour ce faire, il a fidélisé depuis 2015 une équipe de formateurs-consultants expérimentés, autour de son projet politique, de sa philosophie d'action et d'une éthique de l'accompagnement, mais aussi au moyen d'un suivi régulier des actions de formation, d'échanges, de rencontres et de réunions entre vacataires et équipes de permanents.

Les formateurs-consultants du CREAI sont systématiquement issus des secteurs social, médico-social et sanitaire, riches d'une longue expérience de l'accompagnement et/ou de l'encadrement, de la formation, et titulaires de diplômes universitaires en sciences humaines.

Cette équipe à dimension humaine, stable et dynamique, mutualise ses ressources, ses savoir-faire, ses compétences, ses expertises et expériences croisées afin de répondre au mieux aux demandes de formation.

L'équipe pédagogique du CREAI dispose d'espaces ressources afin de penser ses pratiques : coordination du service, échanges entre intervenants, réunions en distanciel et en présentiel, veille professionnelle, etc.

Ces espaces d'échange et de réflexion permettent également aux intervenants CREAI de partager et de faire évoluer leurs pratiques.

Les formateurs-consultants du CREAI Centre-Val de Loire se mettent systématiquement en contact avec les établissements et services, et ce en amont de la formation.

Cela permet également de préciser le programme de la formation ainsi que les modalités d'organisation.

Blandine Gaillard, assistante administrative et de formation, Christophe Lecomte, conseiller technique, coordonnateur des formations et de l'Analyse des Pratiques Professionnelles, et Vincent Romeyer-Dherbey, en charge de la démarche qualité, coordonnent l'ensemble du dispositif.

<b>BACHELIER Philippe</b>	Psychologue Clinicien, Formateur en travail social Titulaire d'un Master 2 en psychologie
<b>BEAUVALLET Mathilde</b>	Ergothérapeute, chargée d'études, conseillère technique Titulaire d'un master en sociologie, et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale
<b>CHOPLIN Jacki</b>	Éducateur, Formateur en travail social Titulaire d'un DESS en Sciences de l'Éducation et de la Formation Docteur en sciences humaines
<b>DAMOUR Anne-Marie</b>	Psychologue Clinicienne, Formatrice en travail social Titulaire d'un DESS de psychologie clinique et pathologique, d'une maîtrise des Sciences et Techniques et de la Communication et d'une maîtrise en Histoire Contemporaine

<b>DEMOUSTIER Séverine</b>	Directrice du CREAI Centre-Val de Loire Formatrice en travail social Titulaire d'un Master 2 en sciences politiques
<b>GINER-PÉROT Julie</b>	Infirmière spécialisée en gériologie Docteur en Santé Publique
<b>GUILLAUME Régine</b>	Éducatrice spécialisée, Formatrice en travail social Psycho-Somatothérapeute Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et certifiée en sociologie clinique
<b>LECOMTE Christophe</b>	Éducateur spécialisé, Formateur en travail social Conseiller technique au CREAI Centre-Val de Loire Titulaire d'une maîtrise en psychosociologie et certifié en sociologie clinique
<b>PIEGU Alexand</b>	Moniteur-Éducateur, Édicateur Spécialisé, Formateur en travail social Titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation
<b>PRIZAC Christine</b>	Éducatrice spécialisée, Formatrice en travail social Titulaire d'un Diplôme universitaire en pratique sociale Conseillère conjugale
<b>RICOUX Marie</b>	Conseillère en Économie Sociale et Familiale Art-thérapeute, Formatrice en travail social Titulaire d'un DU d'Art-thérapie et d'un CAFERUIS
<b>ROBICHON Caroline</b>	Éducatrice spécialisée, Chef de service Formatrice en travail social Titulaire d'un Master 2 en Sciences de l'Éducation et d'un Master 2 en Philosophie
<b>ROMEYER-DHERBEY Vincent</b>	Éducateur spécialisé, Formateur en travail social Conseiller technique au CREAI Centre-Val de Loire Titulaire d'une maîtrise en sociologie, d'un Diplôme Supérieur en Travail Social et d'un Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale
<b>TOURTE Thierry</b>	Éducateur spécialisé, Formateur en travail social, formé à l'analyse systémique par l'APRTF de Paris Docteur en sociologie – travail social
<b>TROUX-CLÉMENT Valérie</b>	Assistante de service social, Formatrice en travail social Experte auprès des tribunaux
<b>VALLIER Agnès</b>	Assistante de Service Social, Formatrice en travail social Titulaire d'un Diplôme Supérieur en Travail Social, d'une maîtrise en sociologie et d'un DU en alcoologie
<b>VOGELE Anouchka</b>	Archiviste Titulaire d'un Master 2 professionnel en Archivistique

## 01 LES CONFÉRENCES ET WEBINAIRES DU CREAL (en inter et en intra)

- p. 11 - CONFÉRENCE | Aller au domicile - 7 DÉCEMBRE
- p. 11 - CONFÉRENCE | Travail social, stress et émotions - 23 JUIN
- p. 12 - CONFÉRENCE | Du projet personnalisé au parcours de vie - 17 JUIN
- p. 12 - CONFÉRENCE | « Décloisonnons! Décloisonnez! »... - 7 OCTOBRE
- p. 13 - WEBINAIRE | Les enjeux de la transformation de l'offre - 23 NOVEMBRE
- p. 13 - WEBINAIRE | Du projet personnalisé au parcours de vie - 16 DÉCEMBRE

## 02 L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- p. 15 - Équipes de l'accompagnement
- p. 16 - Équipes d'encadrement
- p. 17 - Analyse des Pratiques Professionnelles « hors les murs »

## 03 ÉVALUATION, ACCOMPAGNEMENT ET APPUI TECHNIQUE

- p. 19 - Accompagner les équipes dans une dynamique de changement
- p. 20 - Conduire un diagnostic préalable à la transformation de son offre de service
- p. 21 - Accompagner un projet d'habitat inclusif
- p. 22 - Conduire l'évaluation interne et la démarche qualité avec ARSENE
- p. 24 - Accompagner le passage en DAME
- p. 26 - Élaborer ou actualiser son projet d'établissement ou de service

## 04 TRANSFORMATION DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX : ÉTATS DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES (en inter et en intra)

- p. 28 - Démarche inclusive - 1<sup>ER</sup> FÉVRIER
- p. 29 - Évolution des métiers socio-éducatifs et mise en perspective de nouvelles formes d'accompagnement - 26 & 27 SEPTEMBRE
- p. 30 - Entre réseau et partenariat - 9 DÉCEMBRE
- p. 31 - Modalités de coopération entre familles et professionnels dans les ESMS - 19 & 20 MAI
- p. 32 - Accompagnement à l'appropriation des nomenclatures SERAFIN-PH et traduction dans les projets personnalisés
- p. 34 - Le Projet Personnalisé en logique de parcours - 13 & 14 JUIN
- p. 35 - La fonction de coordination d'équipe et de dispositifs - 17 & 18 OCTOBRE
- p. 36 - (Re)devenir acteur de sa vie - 13 & 14 OCTOBRE
- p. 37 - L'intervention au domicile - 21 NOVEMBRE

- p. 39** - Secret professionnel et transmission d'informations
- p. 40** - La protection juridique des majeurs
- p. 41** - Projet Pour l'Enfant

- p. 43** - La « bientraitance » dans les pratiques professionnelles
- p. 44** - L'approche systémique comme support au travail éducatif auprès des familles
- p. 45** - Éthique d'une écriture professionnelle
- p. 46** - Les archives de l'action sociale

- p. 48** - Les personnels généraux et administratifs
- p. 49** - Le développement de l'enfant
- p. 50** - Les troubles du comportement chez l'enfant ou l'adolescent
- p. 51** - Travailler avec les publics en situation de handicap psychique
- p. 52** - Être aidant d'un proche en situation de vulnérabilité
- p. 53** - Accompagner les proches aidants
- p. 54** - Révolution numérique et évolution des pratiques
- p. 55** - Éthique de l'accompagnant
- p. 56** - Personnes en situation de vulnérabilité victimes de violences
- p. 57** - Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap
- p. 58** - Parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- p. 59** - Le vieillissement des personnes en situation de handicap
- p. 60** - Introduction à l'étude de la personne âgée
- p. 61** - Représentations sociales de la vieillesse et du vieillissement et discriminations liées à l'âge dans les soins
- p. 62** - Coordination gériatrique et place des sujets âgés dans la société
- p. 63** - Gestion du stress et des émotions : souci de soi et soin de l'autre

# 01

## LES CONFÉRENCES ET WEBINAIRES DU CREAI

**CES CONFÉRENCES PEUVENT SE RÉALISER ÉGALEMENT EN INTRA AU SEIN DE VOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES. N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR DAVANTAGE D'INFORMATIONS.**

CONFÉRENCE | ALLER AU DOMICILE **11**

CONFÉRENCE | TRAVAIL SOCIAL, STRESS ET ÉMOTIONS **11**

CONFÉRENCE | DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE **12**

CONFÉRENCE | « DÉCLOISONNONS ! DÉCLOISONNEZ ! »... **12**

WEBINAIRE | LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE **13**

WEBINAIRE | DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE **13**

### TARIFS

Conférences et Webinaires	Contribuants au CREAI	Non-contribuants au CREAI	Étudiants
Tarifs institution	50 €	80 €	
Tarif individuel			20 €

Depuis 2017, le CREAI Centre-Val de Loire propose un cycle de conférences de 4 heures programmé dans le catalogue.

Ces conférences peuvent également se réaliser au sein de vos établissements et services, à votre demande. Les intervenants du CREAI prendront contact avec vous en amont et ce, afin de co-construire l'intervention et l'adapter au mieux à vos réalités institutionnelles et besoins.

Ces conférences se déroulent au CREAI Centre-Val de Loire, à la date indiquée et entre 9h et 13h.

Le CREAI vous propose également cette année deux Webinaires concernant des thèmes d'actualité.



**FORMATIONS EN INTER**  
Accessible aux personnes en situation de handicap.

#### FORMATIONS EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

## CONFÉRENCE | ALLER AU DOMICILE

**Aller au domicile d'une personne accompagnée, c'est la rencontrer autrement. Et cela suppose, de fait, de se présenter également un peu autrement.**

Parce que le professionnel entre dans l'intimité de l'autre, parce qu'il est seul, loin de sa base, du collectif institutionnel, du cadre, des règles qui s'y tiennent, il s'éloigne de façon perceptible d'une posture professionnelle assise. Le voilà dans l'inconfort, dans l'instable. Il va vers l'inconnu. Plus à nu, plus proche de lui-même, de son humanité,

mais donc aussi de ses possibles fragilités, ce professionnel, peut-être, doute. Il sait que la part d'incertitude de ce qui va se passer est potentiellement plus grande que s'il était dans son chez-lui institutionnel. Il sait que sa maîtrise du moment est probablement moins grande.

Mais l'enjeu d'une autre rencontre en vaut la chandelle. Chez elle, la personne accompagnée se trouve en position de recevoir. Aller au domicile de l'autre, c'est accepter d'entrer dans un mode relationnel empreint de sa culture : faut-il s'asseoir ? Enlever ses chaussures ? Boire le café ? Discuter aussi avec la grand-mère qui passait par là ? Ou l'ami ? Bref, entrer dans la vie de la personne, dans son quotidien, dans son intimité. C'est donc d'abord l'accepter, avec ce qu'elle est, ce qui la fonde. C'est, bien sûr, la considérer. Nul doute, quand elle accueille le professionnel dans cette proximité, qu'elle lui permette d'accéder à une certaine part d'elle-même, qu'elle ne dévoile pas dans un bureau.

Un pan de professionnel, de la solennité, de la distance, se perd dans le lieu de vie de la personne. Alors, il faut que le professionnel déploie son art de la rencontre pour, à la fois, accepter le jeu de la proximité relationnelle sans se départir de sa posture liée à la mission qui l'amène ici. Il porte le regard social, le contrôle et personne n'est dupe. Mais il y est autorisé par la personne qui l'accueille, même si elle le fait sous la contrainte.

La tension entre ces deux pôles, l'humanisme du sujet professionnel, affectivé, empathique, d'une part et le mandat qu'il incarne d'autre part, s'exacerbe dans cet exercice d'aller vers, de s'approcher.

7  
DÉC.  
2022



### CONFÉRENCIÈRE

**Caroline ROBICHON**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette conférence ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS

Cf. page 10



## CONFÉRENCE | TRAVAIL SOCIAL, STRESS ET ÉMOTIONS : Souci de soi et soin de l'autre

**Le travail social regroupe un ensemble de professionnels où le risque d'épuisement est élevé. En février 2018, l'Assurance Maladie publie une étude qui alerte sur l'augmentation constante des affections psychiques présentes dans le secteur du médico-social.**

Les professionnels du travail social sont en première ligne face à la douleur, la colère, les difficultés de communication des personnes accueillies, l'évolution des organisations avec ses procédures, ses normes et sa dématérialisation. Ils se retrouvent bousculés dans la relation à l'autre et dans leur idéalisme.

Ces postes nous montrent combien ils peuvent être exigeants sur les plans relationnel et émotionnel. Ces « travailleurs du médico-social » s'autorisent à ressentir, mais s'autorisent-ils réellement à être en colère contre un résident, joyeux avec un autre ou encore à exprimer leur tristesse ?

Il paraît donc important aujourd'hui de trouver des solutions pour mieux gérer ses émotions, limiter le stress et la souffrance au travail pour préserver son intégrité psychique.

Comment prendre soin de ceux qui prennent soin de l'autre ?

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est une des premières réponses pour élaborer sa pensée et porter une analyse collective.

Certaines approches comme par exemple la cohérence cardiaque, l'écriture libre, l'art-thérapie, l'EFT, la relaxation dynamique... ne pourraient-elles apporter de nouvelles solutions, une meilleure gestion de notre stress et de nos émotions pour retrouver nos points d'équilibre ?

De nombreuses pistes à découvrir, à échanger...

23  
JUN  
2022



### CONFÉRENCIÈRE

**Marie RICOUX**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette conférence ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS

Cf. page 10



## CONFÉRENCE | DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE : une nouvelle manière de penser la participation de l'utilisateur

17  
JUN  
2022

**Le « virage inclusif », amorcé déjà depuis quelques années, engage dorénavant notre champ professionnel dans un mouvement massif de désinstitutionnalisation s'illustrant notamment par la mise en place des plateformes de services.**

Les conséquences en sont plus ou moins importantes, suivant les secteurs concernés et pratiques en vigueur. Beaucoup de questionnements et inquiétudes demeurent, chez les professionnels de terrain, au regard de ces orientations, et notamment autour de la référence de parcours. Signes qu'il reste sans doute encore beaucoup à faire et penser autour de ces enjeux.

Mais pour la personne accompagnée, première concernée, quels seraient les effets possibles de ce changement de vocable, exactement ? D'ailleurs, n'est-ce justement qu'une question de changement de vocable, ou bien est-ce le signe d'évolutions plus conséquentes ?

Au cours de cette conférence, il s'agira de comprendre quels sont les changements anthropologiques à l'œuvre pour tout individu, et dont la notion de parcours pourrait être l'illustration. Ceci afin d'en penser les conséquences pour la personne accompagnée, par un éclairage tant philosophique que pratique, prise dans ce cheminement d'un « devenir sujet ».

Peut-être pour mieux renouer avec certains fondamentaux professionnels ?



### CONFÉRENCIER

**Alexand PIEGU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette conférence ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS

Cf. page 10



## CONFÉRENCE | « DÉCLOISONNONS! DÉCLOISONNEZ! »... Le partenariat et le réseau au secours des pratiques

7  
OCT.  
2022



### CONFÉRENCIER

**Thierry TOURTE**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette conférence ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS

Cf. page 10



**Décloisonnement des structures, décloisonnement des pratiques, le décloisonnement est à la mode ! Transversalité et modularité des parcours des usagers constituent depuis quelque temps les nouveaux paradigmes d'intervention des travailleurs sociaux et médico-sociaux.**

Cette invitation à l'ouverture se heurte toutefois de façon étonnante à un cloisonnement marqué des fonctionnements institutionnels où le sens des interventions est souvent suppléé par un empilement parfois caricatural des protocoles et des procédures. À l'heure où il devient nécessaire de rédiger et de faire valider un projet pour un simple pique-nique (*sic*), le risque est grand de sacrifier la prise de risque inhérente à toute action médico-sociale aux logiques d'ouverture des parapluis.

Pour les professionnels, l'enjeu est de survivre à un tel paradoxe. Comment en effet demeurer des bricoleurs de sens, des enchanteurs du quotidien, des faiseurs de liens, des empêcheurs de penser en rond ?

La mise en œuvre raisonnée et astucieuse du partenariat (outil formel de décloisonnement) et du réseau (outil informel de mise en sens du décloisonnement) constitue une réponse possible et s'invitera au cœur de nos échanges... délibérément décloisonnés.

## WEBINAIRE | LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE

23  
NOV.  
2022

**Les enjeux de la transformation de l'offre dans le champ de l'accompagnement des personnes en situation de handicap sont multiples. Ils impactent à la fois les personnes elles-mêmes et leur entourage, comme les institutions et les professionnels.**

Ainsi, la transformation de l'offre s'appuie bien sur un objectif sociétal de favoriser l'inclusion sociale, notamment scolaire pour les enfants, et le recours aux dispositifs de droit commun (nécessité d'identifier les prestations externalisées et les mutualisations possibles), comme d'anticiper les ruptures de parcours, en améliorant et favorisant la participation des personnes et de leurs familles.

Cet objectif se traduit par une réorganisation de l'offre historique qui accompagnait les personnes en situation de handicap, afin de proposer une offre souple, coordonnée et diversifiée, adaptée aux besoins de chaque personne, en s'appuyant sur des coopérations territoriales. Il s'agit alors d'adapter les pratiques professionnelles comme de constituer un espace ressource pour les acteurs du milieu ordinaire (sports, loisirs, culture...).

Ce webinaire visera à dresser les conséquences de cette transformation, les questions qu'elle pose, les façons dont elle peut être appréhendée et traduite dans les faits, avec les professionnels.



### INTERVENANTE

**Séverine DEMOUSTIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.

### HORAIRES

De 10 h à 11 h 30

### TARIFS

Cf. page 10

## WEBINAIRE | DU PROJET PERSONNALISÉ AU PARCOURS DE VIE : une nouvelle manière de penser la participation de l'utilisateur

16  
DÉC.  
2022

**Le « virage inclusif », amorcé déjà depuis quelques années, engage dorénavant notre champ professionnel dans un mouvement massif de désinstitutionnalisation s'illustrant notamment par la mise en place des plateformes de services.**

Les conséquences en sont plus ou moins importantes, suivant les secteurs concernés et pratiques en vigueur. Beaucoup de questionnements et inquiétudes demeurent, chez les professionnels de terrain, au regard de ces orientations, et notamment autour de la référence de parcours. Signes qu'il reste sans doute encore beaucoup à faire et penser autour de ces enjeux.

Mais pour la personne accompagnée, première concernée, quels seraient les effets possibles de ce changement de vocable, exactement ? D'ailleurs, n'est-ce justement qu'une question de changement de vocable, ou bien est-ce le signe d'évolutions plus conséquentes ?

Au cours de cette conférence, il s'agira de comprendre quels sont les changements anthropologiques à l'œuvre pour tout individu, et dont la notion de parcours pourrait être l'illustration. Ceci afin d'en penser les conséquences pour la personne accompagnée, par un éclairage tant philosophique que pratique, prise dans ce cheminement d'un « devenir sujet ».

Peut-être pour mieux renouer avec certains fondamentaux professionnels ?



### INTERVENANT

**Alexand PIEGU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.

### HORAIRES

De 9 h à 13 h

### TARIFS

Cf. page 10

# 02

## L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

ÉQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT 15

---

ÉQUIPES D'ENCADREMENT 16

---

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES  
« HORS LES MURS » 17

---

Depuis plusieurs années, le CREA Centre-Val de Loire accompagne les équipes de professionnels dans l'analyse de leurs pratiques.

Cette activité est actuellement en pleine expansion.

Afin de répondre au mieux aux demandes actuelles des ESMS, il a récemment adapté son offre : contenus, intervenants, tarifs...

**Tarifs : nous contacter pour davantage d'informations.**



**FORMATIONS EN INTER**  
Accessible aux personnes  
en situation de handicap.

### FORMATIONS EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# ÉQUIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

## Analyse des Pratiques Professionnelles

En intra

**L'Analyse des Pratiques Professionnelles est envisagée comme une activité de soutien afin que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir-faire (le métier), l'éthique, la mission, le cadre institutionnel et la relation avec les personnes accompagnées.**

**La clinique est ainsi considérée dans sa dimension plurielle.**

Elle repose donc sur :

- > un questionnement éthique, en favorisant la mise en mots de sa pratique professionnelle ;
- > un travail d'analyse centré sur des situations d'accompagnement concrètes, avec une tentative d'élucidation des contraintes et enjeux liés à sa posture professionnelle ;
- > un respect du cadre institutionnel et des places de chacun, en amenant le groupe à être un lieu d'expression, d'écoute, de réflexion, d'analyse, d'entraide, où il est possible, entre autres, d'exposer sa pratique, ses difficultés, ses ressources, ses doutes, sa créativité ;
- > une compréhension des transformations opérées dans les métiers du travail social ;
- > une approche plurielle et complexe articulant les dimensions sociétales, groupales et individuelles.

Les formateurs du CREAI Centre-Val de Loire intervenant dans le cadre de l'analyse des pratiques sont systématiquement titulaires de diplômes des secteurs médico-social et/ou sanitaire (formations initiales d'éducateurs spécialisés ou de psychologues cliniciens), formateurs en travail social (intervenants en formations initiale et continue) et titulaires de diplômes et titres universitaires : psychologie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, philosophie...

Toutes et tous possèdent une longue et solide expérience dans le cadre de l'Analyse des Pratiques Professionnelles.

L'équipe pluriprofessionnelle de formateurs permet ainsi aux directions d'établissement et de service de disposer d'une pluralité de profils pouvant répondre à des besoins et pratiques diversifiés (établissements/services, équipes, publics accompagnés, missions...), quel que soit leur champ d'intervention.

Nous demeurons à l'entière disposition des équipes de direction pour affiner le choix des intervenants et l'organisation des séances.

Une fois la demande analysée et discutée, les formateurs se mettent systématiquement en contact avec les directions d'établissements et de services, et ce en amont de l'intervention. Cela permet un premier contact mais également d'affiner les modalités pédagogiques, de co-construire un projet d'intervention et de préciser les modalités d'organisation.

Des espaces d'échange et de réflexion permettent également aux intervenants de l'équipe CREAI de partager leurs pratiques.



### CONTACTS



**BLANDINE GAILLARD**, assistante administrative et de formation, et **CHRISTOPHE LECOMTE**, conseiller technique et coordinateur de la formation continue, se tiennent à votre disposition pour préciser les modalités de contenu et d'organisation et construire avec vous, selon vos besoins, une offre de service personnalisée.



*Le CREAI propose également une Analyse Thématique des Pratiques Professionnelles.*

*En ce cas, l'accent est mis sur une « porte d'entrée thématique » privilégiant davantage d'apports théoriques ainsi qu'une dynamique interactive valorisant échanges et débats réflexifs.*

*Les thèmes sont co-construits avec les équipes lors de la première séance et validés par la direction de l'ESMS concerné.*

## ÉQUIPES D'ENCADREMENT

Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles à l'intention des cadres intermédiaires

En intra

**Les cadres intermédiaires se trouvent soumis à des contraintes et assument des responsabilités qui peuvent mettre à mal leur posture professionnelle au regard d'une éthique de la relation.**

Leur rôle et leur place au sein des services et établissements des secteurs du médico-social, de la protection de l'enfance ou de l'insertion ont évolué considérablement ces dernières années.

Les attentes des employeurs comme celles des personnels non cadres qu'ils accompagnent peuvent s'opposer, complexifiant grandement la construction d'une posture juste.

Animer une équipe, mais aussi faire vivre les partenariats, représentent des enjeux quotidiens amenant les cadres intermédiaires à gérer des situations variées, en interne comme en externe de leur institution employeur.

Aussi, pouvoir se retrouver avec leurs pairs au sein d'un groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles constitue-t-il une réponse à leur possible sentiment d'isolement, favorisant le partage d'expériences. L'expression des ressentis comme la construction d'un espace de parole privilégié permettent une prise de recul, un pas de côté pour mieux appréhender les modes relationnels auxquels ils sont confrontés.

Les questions relatives aux postures professionnelles, aux dynamiques de groupe, aux enjeux de pouvoir, à la responsabilité hiérarchique ou aux organisations serviront de supports aux discussions afin d'en comprendre mieux les ressorts et d'envisager collectivement des hypothèses d'actions au regard des problématiques dégagées et des contextes présentés.



**FORMATEURS**



**Jacki CHOPLIN, Caroline ROBICHON  
et Agnès VALLIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC**

Cadres intermédiaires  
de tous secteurs.



**Enfin, depuis 2016, sachez que le CREAI propose également un accompagnement et une analyse personnalisée de la pratique professionnelle d'encadrement.**

**Nous contacter pour davantage d'informations.**

# ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

## « HORS LES MURS » : une réponse à l'isolement

En inter

Première séance

Le mardi 26 avril 2022 :

10H00-12H00 pour les cadres

et 14H00-16H00

pour les professionnels

de l'accompagnement.

Les autres dates seront programmées

lors de cette première séance.

Les personnes qui travaillent dans les métiers du lien expriment souvent l'isolement qu'elles vivent au quotidien et le manque d'espace pour parler de leurs pratiques. L'Analyse des Pratiques Professionnelles « hors les murs » est une réponse à cela. Elle représente un espace transitionnel au sein duquel les acteurs peuvent expérimenter de nouveaux modes d'échange, de participation et de réflexion. L'Analyse des Pratiques Professionnelles devient alors un lieu permettant de redonner du sens à son travail, mais aussi un lieu créateur de lien social.

L'Analyse des Pratiques Professionnelles hors les murs apporte un regard nouveau, une prise de distance et un « ressourcement » professionnel dans le cadre d'un travail collectif entre pairs.

### OBJECTIFS

- > Sortir de l'isolement professionnel en bénéficiant d'un groupe de pairs
- > Comprendre et mettre à distance son vécu professionnel
- > Appréhender et analyser sa pratique professionnelle
- > Identifier sa « capacité d'agir » en se recentrant sur son travail : avoir conscience de son acte professionnel et de ses effets

### CONTENU

Cette proposition d'analyse de la pratique est envisagée comme une activité de soutien pour que chacun devienne « sujet » de sa pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle articule le savoir-faire (le métier), l'éthique, les missions, les cadres institutionnels et la relation à l'utilisateur ou aux équipes de travail. Elle repose donc sur :

- > Un questionnement éthique autour des cinq dimensions suivantes : l'engagement dans une action jugée juste, la prise de responsabilité en effectuant un choix qui prenne en compte le contexte, le respect de l'autre et de soi-même, un fonctionnement démocratique dans les échanges et la reconnaissance de « ses failles » et d'une certaine forme de lucidité sur soi et les autres
- > Un travail d'analyse centré sur les situations concrètes qui soient de nature à réinterroger les « manières » de faire pour en extraire un savoir à réinvestir
- > Un respect des cadres institutionnels et des places de chacun : elle ne vise pas à remplacer les réunions de synthèse, réunions de direction ni les différentes instances de réflexion ou de concertation des établissements. Elle recherche une meilleure assise professionnelle pour résoudre au mieux les situations rencontrées avec l'ensemble des autres professionnels dans un esprit collaboratif
- > La conduite de l'analyse fera également référence aux transformations opérées dans les métiers du travail social par l'évolution du cadre, les attentes nouvelles des « commanditaires » et les besoins des personnes accompagnées

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Analyse collaborative de situations de travail
- > Mise en perspective de solutions acceptables
- > Respect éthique du cadre de travail défini ci-dessus


**FORMATEUR**

**Jacki CHOPLIN**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.


**PUBLIC ET Prérequis**

- > Professionnels éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques des secteurs social, médico-social et sanitaire, professions libérales du secteur para-médical.
  - > Cadres du secteur sanitaire et social (groupe spécifique).
- L'APP ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS**

Nous consulter.



# 03

## ÉVALUATION, ACCOMPAGNEMENT ET APPUI TECHNIQUE

ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES DANS UNE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT	19
CONDUIRE UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE À LA TRANSFORMATION DE SON OFFRE DE SERVICE	20
ACCOMPAGNER UN PROJET D'HABITAT INCLUSIF	21
CONDUIRE L'ÉVALUATION INTERNE ET LA DÉMARCHÉ QUALITÉ AVEC ARSENE	22-23
ACCOMPAGNER LE PASSAGE EN DAME	24-25
ÉLABORER OU ACTUALISER SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE	26

**Le CREAI Centre-Val de Loire accompagne les services et établissements dans la définition, l'animation et la conduite de la démarche d'amélioration continue de la qualité.**

**Les accompagnements CREAI sont adaptés, en termes de méthodologie et de durée, au contexte et aux besoins de l'institution.**

**Une co-construction du projet est nécessaire, et repose sur un échange préalable à toutes propositions.**



**FORMATIONS EN INTER**  
Accessible aux personnes  
en situation de handicap.

### FORMATIONS EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES DANS UNE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT

**Les établissements médico-sociaux sont sans cesse soumis à de nombreux changements. Qu'il s'agisse de mutations répondant à de nouvelles politiques publiques, de mutations imposées par une évolution des publics ou un choix de changement institutionnel et/ou organisationnel, de crises, ces changements choisis ou subis se traduisent parfois pour les équipes par un véritable bouleversement de leurs pratiques professionnelles et parfois le sentiment que leur culture professionnelle est menacée.**

Pour autant, ces changements ne sont possibles et efficaces qu'à la condition qu'ils soient compris et portés par l'équipe. Plus que des résistances explicites ou non, il s'agit davantage pour les professionnels de craintes de perdre le sens de l'action, perdre ce qui a été construit, co-construit.



## PUBLIC

Équipe pluriprofessionnelle.

## DURÉE

En fonction du contexte et du changement, cet accompagnement se déroule sur un nombre de jours variable. Ne s'agissant pas d'une conception/mise en œuvre de projet, le processus d'accompagnement devra pouvoir se réaliser sur une courte période et dans un nombre de séances limité. Le contexte et l'ampleur du changement permettront de définir la durée.

Construire le changement, c'est le resituer dans une histoire et un contexte et c'est reconnaître la manière dont chacun, avec ses compétences spécifiques, son histoire au sein de l'institution, va pouvoir participer à ce changement. Le changement est un processus de construction partagé.

Aussi le CREAI se propose d'accompagner les équipes dans la conduite de ce processus de changement, à travers un diagnostic co-élaboré avec l'équipe de direction et d'accompagnement et une analyse des conditions et enjeux du changement. Il ne s'agit pas de la conception ou de la mise en œuvre du projet mais bien d'une étape en amont pour s'inscrire dans la dynamique du changement souhaité.

## OBJECTIFS

- > Comprendre les raisons et enjeux du changement proposé, notamment l'articulation entre les différentes composantes de la politique publique à l'œuvre, sa logique et la réalité du territoire d'implantation
- > Identifier précisément les évolutions à prévoir, leur impact sur les pratiques professionnelles
- > Appréhender les avantages et inconvénients du changement préconisé
- > Décrire les mécanismes personnels et collectifs de résistance

## CONTENU

- > Dispositif d'appui à définir avec l'équipe s'articulant autour de formations ciblées, espaces d'échanges, instauration d'espaces de co-construction (élaboration, production...)
- > Apports théoriques et législatifs
- > Possibilité de témoignages d'expériences du changement imposé et/ou souhaité
- > Exercice concret pour faciliter la projection des équipes

## CONDUIRE UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE À LA TRANSFORMATION DE SON OFFRE DE SERVICE

**Les autorités publiques encouragent les établissements et services à transformer leur offre de service pour répondre différemment aux besoins d'accompagnement des publics les plus vulnérables. Cette transformation doit à terme favoriser l'inclusion des personnes ; l'accès au droit commun dans tous les domaines : habitat, éducation, emploi, vie sociale et relationnelle... dans une logique de proximité territoriale. Pour construire cette nouvelle offre, organiser une réponse territorialisée, penser un fonctionnement en plateforme ou dispositif, les établissements et services sociaux et médico-sociaux évaluent la qualité et le positionnement de leur offre sur leur territoire, afin d'élaborer leur nouveau projet.**

Cette démarche-diagnostic, rouage de toute démarche qualité, repose sur une méthodologie spécifique : précision de la problématique, recueil des données, analyse de l'existant, analyse prospective. Pour faciliter la conduite de ce diagnostic, le CREAI Centre-Val de Loire intervient comme soutien méthodologique aux différentes étapes de celui-ci : éclairage théorique et conceptuel pour permettre d'affiner la problématique de votre établissement ou service, aide dans le recueil de données, outils et méthode d'analyse de l'offre...

### OBJECTIFS

- > Acquérir les concepts de la « transformation » de l'offre médico-sociale et affiner la problématique et les enjeux pour l'établissement ou le service
- > Recueillir les données internes (établissement, population accueillie, offre...) et externes (territoire, besoins des populations, offre extérieure...), nécessaires à l'analyse critique du projet et des prestations actuelles
- > Élaborer des scénarios
- > Évaluer les forces et faiblesses, opportunités et risques pour chacune des propositions

### CONTENU

- > Éclairage sur les politiques publiques actuelles et les concepts au cœur de la transformation de l'offre sociale et médico-sociale
- > Le pilotage de la transformation de l'offre en région Centre-Val de Loire
- > La démarche-diagnostic : un levier de l'amélioration continue de la qualité
- > Les différentes étapes de la démarche diagnostic et propositions d'outils méthodologiques :
  - Les sources de données : l'offre, le public...
  - Les référentiels d'analyse des besoins : le GEVA, la nomenclature SERAFIN-PH...
  - L'analyse dynamique des données : les éléments remarquables de la qualité, les axes d'amélioration, les différentes dimensions des propositions d'améliorations
  - Les propositions à l'épreuve de la méthode FFOM (forces, faiblesses, opportunités, moyens)



**PUBLIC**

Équipe pluriprofessionnelle.

*Formation méthodologique, accompagnement de la démarche auprès des équipes ou réalisation du diagnostic, cet accompagnement est adapté aux besoins et ressources dans votre établissement ou service – contactez-nous.*

# ACCOMPAGNER UN PROJET D'HABITAT INCLUSIF

**Le secteur du handicap connaît depuis une vingtaine d'années des évolutions essentielles consistant à passer d'une logique d'intégration à une logique d'inclusion. Ainsi, l'offre de service se transforme et des solutions nouvelles d'accueil voient régulièrement le jour. Parmi elles, l'habitat inclusif constitue une véritable alternative à l'hébergement en institution tout en offrant les garanties d'une participation sociale stimulante. Le principe est de proposer des espaces de vie sécurisés, adaptés, à la fois collectifs et individualisés. L'idée apparaît légitime et nécessaire et pour autant « ce virage de l'inclusivité » ne va pas de soi.**

L'habitat inclusif, ce n'est pas seulement un bâtiment. C'est un nouveau projet d'organisation et de vie sociale, c'est porter un nouveau regard sur le handicap mais aussi et surtout sur chaque parcours de personne porteuse de handicap. Chaque projet est unique, s'inscrit dans une histoire, un contexte, un territoire, mobilise des acteurs divers et vient surtout réinterroger les pratiques des acteurs historiques du secteur médico-social. La mise en place d'un tel projet est complexe.

C'est pourquoi le CREAI Centre-Val de Loire se propose de vous accompagner dans la compréhension des enjeux majeurs de l'inclusion et de la mise en œuvre d'un habitat inclusif ainsi que dans les différentes étapes de votre projet.

## OBJECTIFS

- > Comprendre ce qu'est un habitat inclusif, mieux cerner la notion d'inclusion
- > Adapter son projet en fonction des attentes et des besoins des personnes en situation de handicap
- > Identifier les partenariats en place
- > Construire un plan d'action fiable et opérationnel
- > Appréhender les démarches administratives
- > Désigner les évolutions des pratiques professionnelles générées par ce projet

## CONTENU

- > Approche de la notion d'inclusion et des enjeux de l'habitat inclusif
- > Conception et mise en œuvre du projet : analyse des besoins et de la faisabilité, cadre législatif, cartographie des acteurs...
- > Anticiper les facteurs de réussite : tiers-lieu adapté (conciergerie, salle commune...), présence d'un référent Habitat, articulation entre soutien à la convivialité et favorisation de l'autonomie...
- > Identifier l'impact sur les méthodes d'accompagnement et sur la relation professionnel/usager



### PUBLIC

Équipe pluriprofessionnelle désireuse de s'inscrire dans un projet d'habitat inclusif.

### DURÉE

**À définir avec le commanditaire.**

Cependant, l'accompagnement doit a minima pouvoir se dérouler sur 6/8 journées réparties sur une période de six mois à un an. Il est à ajuster en fonction du niveau de connaissance de l'équipe et d'avancement du projet.

*Une journée de formation pour présenter le concept d'habitat inclusif et familiariser les équipes peut être proposée pour amorcer la démarche.*

# CONDUIRE L'ÉVALUATION INTERNE ET LA DÉMARCHE QUALITÉ AVEC ARSENE

Le réseau des CREAI a développé une application numérique pour aider les établissements et services à conduire leur évaluation interne. Cette application est à la fois un référentiel spécialisé permettant de conduire et d'organiser l'analyse de l'activité, une application permettant d'automatiser en partie la production du rapport, un espace de stockage permettant de centraliser les documents en lien avec la démarche qualité, un outil de gestion de projet, permettant de formaliser le plan d'action et d'organiser sa mise en œuvre. Facile d'accès, ergonomique et adapté à votre type d'établissement et service ou à votre public, l'utilisation de cette application permet de concentrer la démarche sur le travail d'analyse, d'investigation, d'échange qui fait la valeur et l'intérêt de l'évaluation interne. L'application ARSENE et l'accompagnement CREAI doivent permettre de faire de l'évaluation interne un levier d'animation de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations dans les établissements et services.

Les versions disponibles du référentiel : Accompagnement des adultes en situation de handicap, Accompagnement des enfants en situation de handicap, ESAT, CMPP-CAMSP, SAVS SAMSAH, protection de l'enfance, SESSAD, Autisme, Établissement siège, CHRS, EHPAD, PJJ, AEMO, SMJPM, SAD-SSIAD-SPASAD.

*D'une formation méthodologique organisée sur trois jours à l'animation des groupes de travail auprès de vos équipes, cet accompagnement est adapté aux besoins et ressources dans votre établissement ou service – contactez-nous.*

## OBJECTIFS

- > Énoncer les enjeux de la démarche qualité, les obligations et le cadre juridique de l'évaluation interne
- > S'approprier le référentiel ARSENE et les références réglementaires, recommandations
- > S'approprier l'application ARSENE, ses fonctionnalités
- > Organiser la démarche avec les équipes et développer des techniques d'animation des groupes de travail dédiés à l'évaluation interne
- > Organiser la participation des personnes, des familles, des partenaires

## CONTENU

### Jours 1 + 2

- > Les enjeux et la démarche d'amélioration continue de la qualité dans le secteur social et médico-social
- > Les obligations et les outils qualité de la loi 2002-2
- > Les 5 domaines d'investigation proposés par le CREAL et le cadre de référence associé (réglementation, recommandation...) : le projet d'établissement / service, les droits et participations des personnes, le projet personnalisé, l'établissement / service et son environnement, l'organisation, les ressources et le système d'information
- > La démarche d'amélioration continue de la qualité existante et son lien avec la nouvelle évaluation interne
- > Les fonctionnalités de l'application : le questionnement structuré - l'état des lieux, l'analyse et la dimension prospective, la création des fiches actions, les preuves de la qualité, la construction du plan d'action, le suivi durant et au terme de l'évaluation
- > L'animation de la démarche et des temps de travail avec les équipes – structuration des investigations et rétroplanning

### Jour 3

- > Retours d'expériences et ajustements de la démarche
- > La participation des personnes, des familles, des partenaires : les instances existantes, les modalités de recueil, l'analyse des données
- > La production du rapport
- > Les suites de l'évaluation interne : mobilisation des équipes dans la démarche d'amélioration continue, la mise en œuvre du plan d'action et l'évaluation régulière

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Mises en situation sur l'application
- > Apports théoriques et échanges
- > Conseil et co-construction méthodologique



### PUBLIC

Équipe pluriprofessionnelle.

### DURÉE

**3 jours (en 2 + 1 – adaptable)**

L'accompagnement peut être également complété par la programmation de journées supplémentaires dédiées à l'animation des groupes en charge de remplir les différentes rubriques.

# ACCOMPAGNER LE PASSAGE EN DAME

La politique d'inclusion des personnes en situation de handicap impose de profondes mutations dans le fonctionnement des ESMS. Le passage en Dispositif d'Accompagnement Médico-éducatif vise clairement à la mise en synergie de l'ensemble des moyens humains et institutionnels sur un territoire donné. **L'organisation de ce dispositif au plus près de l'environnement immédiat de l'enfant doit ainsi proposer toutes les prestations dans et hors les murs pour satisfaire cette exigence. Cela implique non seulement une identification précise de ces besoins mais aussi une cartographie des prestations disponibles sur ce territoire.**

Cette transformation en DAME impacte fortement les organisations, les pratiques professionnelles, les modes de relation avec les bénéficiaires et les partenaires, les liens avec les dispositifs de droit commun... autant d'éléments qui impliquent de trouver le juste équilibre entre innovations, renforcements des points forts, repérage des contraintes et opportunités.

Cette nouvelle organisation constitue un changement profond pour les professionnels habitués à travailler dans une logique d'établissement ou de service. Elle recouvre de nombreux enjeux managériaux, organisationnels, de pratiques professionnelles et nécessite **un accompagnement important en phase avec la réalité d'un territoire, d'un établissement, d'une équipe, d'une histoire.** Le CREAL se propose de vous accompagner dans ce changement à partir d'une étude approfondie de votre situation et de l'activation de tous les leviers utiles à l'accomplissement de cette évolution.

*Ces accompagnements peuvent être menés en collaboration avec l'URIOPSS.*

## OBJECTIFS

- > Permettre à l'établissement de proposer une offre souple, coordonnée et diversifiée, adaptée aux besoins de chaque jeune, en s'appuyant sur des coopérations territoriales
- > Ajuster les pratiques afin de favoriser la participation des jeunes et de leur famille (pouvoir d'agir)
- > Identifier et adapter les pratiques professionnelles moins en adéquation avec les changements attendus, en créer de nouvelles
- > Accompagner l'équipe dans la création d'un espace ressource pour les acteurs du milieu ordinaire, ce qui nécessite d'identifier précisément les expertises de chacun



### PUBLIC

Cadres, conseil d'administration et bureau, équipe pluriprofessionnelle, usagers/familles.

### DURÉE

#### À définir avec le/les commanditaire(s).

Cependant, l'accompagnement doit a minima pouvoir se dérouler sur un nombre de jours suffisant répartis sur une période de un à trois ans. Il est à ajuster en fonction du diagnostic territorial, du niveau de collaboration entre le ou les commanditaires, des contraintes établies par les autorités de tutelle, du niveau de connaissance de l'équipe des changements attendus.

*La méthodologie s'appuyant sur une démarche expérimentale, l'accompagnement doit nécessairement être adapté en fonction du diagnostic posé.*

- > Ajuster l'organisation et les circuits d'information et de diffusion
- > Revisiter et adapter les quatre modalités d'accompagnement d'un DAME : accueil de jour, internat, ambulatoire, fonction ressource
- > S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la qualité

En fonction des attentes et besoins de l'établissement, l'accompagnement peut être proposé en collaboration avec l'URIOPSS dans nos champs de compétences respectifs et complémentaires.

## CONTENU

Notre proposition vise à inscrire le changement dans une progression adaptée à la réalité et au contexte de l'établissement dans une dynamique progressive et une démarche expérimentale balisée dans le temps.

- > Une phase d'évaluation/diagnostic
    - Identifier les spécificités de l'établissement, du public accueilli et du territoire (cartographie de l'offre et des besoins sur le territoire)
    - Identifier les forces et faiblesses, les potentielles résistances
    - Définir la priorité à mettre en œuvre
    - Identifier les évolutions à mener au regard des besoins des enfants sur le territoire à partir des nomenclatures SERAFIN
  - > Une phase d'élaboration/expérimentation
    - Identification des situations de jeunes pouvant bénéficier d'un accompagnement du DAME expérimental
    - Évaluation et identification des besoins et des prestations à partir d'une appropriation des Nomenclatures
    - Mise en œuvre des modalités d'accompagnement identifiées
    - Évaluation de l'impact des mesures mises en œuvre sur les jeunes, les professionnels, le fonctionnement de l'établissement...
- Cette phase donne lieu à la rédaction d'un plan d'action multidimensionnel permettant de décliner la phase 3 : mise en œuvre effective du DAME
- > Une phase de retour d'expériences, d'évaluation et d'ajustements vient parfaire l'accompagnement

# ÉLABORER OU ACTUALISER SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE :

se diriger vers un projet  
de « dispositif » – Secteur handicap

**Qu'elle soit réglementaire, ou volontaire dans le cadre d'une transformation de l'offre de service vers une plateforme ou un dispositif, la révision du projet d'établissement/de service est un enjeu de taille. Le CREAL propose d'accompagner les équipes dans ces démarches projet en s'appuyant notamment sur la nomenclature SERAFIN-PH. Cette nomenclature permet, au-delà d'être un support à la réforme des financements, une mise en perspective des besoins et des prestations. Cette entrée, nécessairement associée aux objectifs stratégiques, au diagnostic territorial et aux recommandations de bonnes pratiques, est un choix méthodologique qui devrait permettre aux professionnels de participer activement à l'élaboration d'un projet d'établissement ou de service conforme aux ambitions de la Réponse Accompagnée Pour Tous.**

## OBJECTIFS

- > S'approprier les enjeux de la révision du projet d'établissement ou service, ou de la transformation en « dispositif », et organiser la démarche
- > Appréhender le processus de révision et le contexte de transformation de l'offre
- > S'approprier la nomenclature SERAFIN-PH et son utilisation possible dans le cadre de la révision ou transformation du projet
- > Réviser le projet d'établissement/de service, ou le transformer, dans une dynamique participative

## CONTENU

- > Le projet d'établissement ou de service / le projet de « dispositif » : cadre légal, objectifs et recommandations de bonnes pratiques
- > La transformation de l'offre médico-sociale : la Réponse Accompagnée Pour Tous, l'inclusion et la logique de parcours
- > La nomenclature SERAFIN-PH : une présentation de la réforme de la tarification mais surtout... la notion de besoin, de prestations directes, indirectes
- > Analyse de l'offre de service actuelle à la lumière de SERAFIN-PH et prospective
- > Organisation de la démarche : participation des professionnels, des personnes et de leur entourage
- > Organisation de la poursuite de la démarche et mise en place des ateliers de travail



**PUBLIC**

Équipe pluriprofessionnelle.

**DURÉE**

2 jours minimum

*D'une formation méthodologique organisée sur deux jours à l'animation des groupes de travail auprès de vos équipes, ou encore la relecture critique du livrable, cet accompagnement est adapté aux besoins et ressources dans votre établissement ou service – contactez-nous.*

# 04

## TRANSFORMATION DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LE CREAÏ PRÉSENTE UNE RUBRIQUE SPÉCIFIQUE EN LIEN AVEC LES TRANSFORMATIONS EN COURS DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL. CETTE RUBRIQUE MET EN PERSPECTIVE PLUSIEURS FORMATIONS THÉMATIQUES EN LIEN AVEC L'ACTUALITÉ DU SECTEUR ET POUVANT SE DÉCLINER EN INTER (FORMATIONS SE DÉROULANT DANS LES LOCAUX DU CREAÏ) OU EN INTRA (FORMATIONS SE DÉROULANT DANS VOS LOCAUX). EN CE CAS, IL S'AGIT DE CO-CONSTRUIRE AVEC LE CREAÏ (COORDONNATEUR DE FORMATION ET INTERVENANTS) UN PROGRAMME ADAPTÉ À VOS RÉALITÉS HISTORIQUES, POLITIQUES ET ORGANISATIONNELLES. POUR CE FAIRE ET À PARTIR DE CETTE PROPOSITION GLOBALE À 360°, NOUS DÉTERMINERONS ENSEMBLE VOTRE THÉMATIQUE CENTRALE AINSI QUE LES CONTENUS (SOUS-THÉMATIQUES) DE CETTE FORMATION PERSONNALISÉE.

DÉMARCHE INCLUSIVE	28
ÉVOLUTION DES MÉTIERS SOCIO-ÉDUCATIFS ET MISE EN PERSPECTIVE DE NOUVELLES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT	29
ENTRE RÉSEAU ET PARTENARIAT	30
MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE FAMILLES ET PROFESSIONNELS DANS LES ESMS	31
ACCOMPAGNEMENT À L'APPROPRIATION DES NOMENCLATURES SERAFIN-PH ET TRADUCTION DANS LES PROJETS PERSONNALISÉS	32-33
LE PROJET PERSONNALISÉ EN LOGIQUE DE PARCOURS	34
LA FONCTION DE COORDINATION D'ÉQUIPE ET DE DISPOSITIFS	35
(RE)DEVENIR ACTEUR DE SA VIE	36
L'INTERVENTION AU DOMICILE	37



**FORMATIONS EN INTER**  
Accessible aux personnes  
en situation de handicap.

### FORMATIONS EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# DÉMARCHE INCLUSIVE :

## nouveaux dispositifs et nouvelles pratiques

**INTER (au CREAI) | Formation proposée en Blended-Learning :**  
4H00 en distanciel (jour 1) - 6H00 en présentiel (jour 2).

**INTRA (au sein de vos locaux) | Formation qui peut être adaptée au format  
Blended-Learning OU proposée au format présentiel uniquement.**

En intra, et en inter le

1<sup>ER</sup>  
FÉVR.  
2022

EN INTER  
6H00  
de formation/  
jour

EN INTRA  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

**Le secteur social et médico-social vit de fortes évolutions. La démarche « Une réponse accompagnée pour tous » laisse progressivement la place à une nouvelle ère, celle des transformations organisationnelles en profondeur, impactant les modalités d'accompagnement des personnes.**

Avec un certain nombre de lois, rapports, missions, se sont ouverts de nombreux chantiers, qui entament une phase décisive dans la construction et la mise en œuvre de réponses coordonnées (dispositifs, plateformes, PCPE), dans la mise en place des volets consacrés au handicap psychique, au polyhandicap, au logement inclusif des personnes handicapées... Sont ainsi à repenser les pratiques et les postures professionnelles.

Cette multiplication des travaux d'aide à la transformation des organisations rend parfois difficile la lisibilité du sens de l'action globale. Les professionnels peuvent s'y perdre. Or, ils sont amenés à amorcer un virage structurel qui va les conduire à revisiter les organisations, développer les coordinations, faire évoluer les cultures et pratiques professionnelles.

### OBJECTIFS

- > Actualiser sa connaissance du cadre législatif et réglementaire pour appréhender les enjeux en termes d'évolutions du secteur social et médico-social
- > Interroger le sens de ces évolutions, leur impact sur ses pratiques
- > Acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans les nouvelles modalités d'accompagnement des personnes, dans des démarches de parcours
- > Intégrer des approches interdisciplinaires construites sur des logiques de partenariats et de réseaux

### CONTENU

- > Panorama des évolutions actuelles : appréhension d'une réforme systémique pour le secteur :
  - Loi 2005 ; rapport Piveteau ; Une réponse accompagnée pour tous ; loi de modernisation de notre système de santé ; SERAFIN ; décret sur l'évolution des agréments ; dispositifs ; PCPE ; aide aux aidants...
  - Définition de notions : institution ; désinstitutionnalisation ; inclusion ; situations complexes...
- > Conséquences de ces évolutions :
  - Les missions des établissements et services : prendre en charge des personnes aux situations complexes / proposer des accompagnements inclusifs
  - Les projets institutionnels et les modalités d'accompagnement des personnes
  - Les organisations : « penser dispositif »
  - Les pratiques professionnelles : mobiliser les ressources du territoire et des personnes
  - Les postures : changer de regard ?
  - L'accompagnement des professionnels dans ces évolutions

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Articulation entre éléments théoriques et échanges sur les pratiques des participants
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



#### FORMATRICE

**Séverine DEMOUSTIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.  
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

#### TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67



# ÉVOLUTION DES MÉTIERS SOCIO-ÉDUCATIFS ET MISE EN PERSPECTIVE DE NOUVELLES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT

En intra, et en inter les

26 & 27  
SEPT.  
2022

EN INTER  
6H00  
de formation/  
jour

EN INTRA  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

**Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels socio-éducatifs qui souhaitent à la fois mettre à jour leurs connaissances professionnelles (outils, cadre juridique, finalités des politiques sociales) et réfléchir à la mise en œuvre de nouvelles formes d'accompagnement.**

Depuis ces dernières décennies les métiers sociaux éducatifs ont évolué. Des changements s'opèrent en lien avec les transformations sociologiques, politiques et économiques. Un regard sur l'histoire des métiers favorise à la fois une prise de recul et une mise en perspective de l'actualité de ces métiers dans le contexte sociétal actuel.

Aujourd'hui nous devons intégrer et travailler avec de nombreux outils « formalisés et normalisés » dont il faut comprendre le sens à partir des orientations données par les politiques sociales. « L'accompagnement des personnes » reste au cœur des métiers socio-éducatifs mais l'évolution du concept et les cadres d'intervention nous conduisent à identifier de nouvelles formes d'accompagnement.



## FORMATEURS

Jacki CHOPLIN et Agnès VALLIER

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

## TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67



## OBJECTIFS

- > Permettre aux professionnels entre autres ES, ASS, ME, EJE, ETS, AMP, AES, CESF, TISF, Animateur Socio Culturel, Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle et Assistant Familial :
  - De mieux appréhender l'histoire des métiers socio-éducatifs et leurs fondamentaux
  - De faire le lien avec les politiques publiques et d'en mesurer les enjeux actuels
  - D'identifier les outils de travail mis en œuvre dans leur secteur spécifique
  - D'en acquérir d'autres
  - De se remobiliser dans sa dynamique d'accompagnement des personnes

## CONTENU

- > Historique :
  - Les différents étapes de la construction des métiers socio-éducatifs : de l'héritage des congrégations religieuses au « technicien en travail social »
  - Les « mythes fondateurs » de la culture professionnelle éducative et la question identitaire
- > Les métiers aujourd'hui :
  - Les transformations du secteur et l'attente des politiques sociales et des employeurs en matière de métier et de compétences
  - Les acteurs actuels de la professionnalisation et de la formation
  - La notion de compétence et la hiérarchisation des métiers
  - Des nouvelles certifications, des Diplômes d'Etat réformés et la Validation des Acquis de l'Expérience
  - L'impact sur les « façons de penser les métiers socio-éducatifs »
  - Les organisations nationales et européennes professionnelles : exemple ONES, ANAS, FNEJE...
  - La littérature professionnelle et les ressources : les revues, les ouvrages, l'accès aux centres de documentation des centres de formation, le CREAL...
- > L'accompagnement des personnes : le cœur des métiers socio-éducatifs :
  - Les outils de l'accompagnement en fonction des différents lieux d'exercice professionnel (handicap, action sociale, protection de l'enfance...) : état des lieux des connaissances et mise à jour en fonction des besoins des participants(es)
  - L'accompagnement : un concept qui se renouvelle au gré des préoccupations sociétales actuelles et qui engendre une nouvelle approche méthodologique et éthique
  - L'accompagnement : la place et le rôle de chacun en constante évolution (la personne, le professionnel, l'institution)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Pédagogie interactive mobilisant les pratiques et les savoirs des professionnels
- > Remise de documents et d'une bibliographie

## ENTRE RÉSEAU ET PARTENARIAT :

# repères et mises en sens pour un décloisonnement des pratiques professionnelles

En intra, et en inter le

9  
DÉC.  
2022

EN INTER  
6H00  
de formation/  
jour

EN INTRA  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

**L'emploi récurrent du terme « réseau » dans des domaines variés questionne la portée et l'étendue d'un phénomène qui élèverait le réseau au rang de structure déterminante de la société contemporaine.**

Le travail social n'échappe pas à ce mouvement et est régulièrement traversé par des incitations, voire des injonctions, à travailler en réseau, au point de présenter cette démarche comme un référentiel de l'action sociale visant une prise en compte interdisciplinaire et complémentaire de la situation des usagers.

Dans le même temps, la complexité des problématiques rencontrées engage régulièrement les professionnels dans des dynamiques de coopération inter-institutionnelles. Partenariat et travail en réseau constituent de fait deux outils efficaces dans une approche concertée des situations.

### OBJECTIFS

- > Repérer les différences entre travail en réseau et partenariat
- > Appréhender les enjeux des actions interprofessionnelles et interinstitutionnelles autour de l'utilisateur et avec lui
- > Appréhender une démarche de conceptualisation des logiques de réseau et de partenariat préalable à leur mise en œuvre

### CONTENU

- > Définition du réseau et du partenariat
  - Approche historique des termes « réseau » et « partenariat »
  - Place du réseau et du partenariat dans les textes régissant l'action sociale et médico-sociale
  - Déclinaisons du travail en réseau
- > Les enjeux du travail en réseau et du partenariat
  - Complémentarité du réseau et du partenariat
  - Travail en réseau et travail de réseau
  - Enjeux des relations formelles et informelles
  - Réseau et contournement des dispositions institutionnelles
  - Travail en réseau et partenariat dans l'approche des situations complexes
- > La place de l'utilisateur dans le travail en réseau et le partenariat
  - Articulation entre partenariat, travail en réseau et réseau de l'utilisateur
  - Implications de l'utilisateur dans les démarches de réseau et de partenariat
  - Circulation des informations dans le réseau et auprès des partenaires

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et échanges à partir de situations professionnelles
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEUR



**Thierry TOURTE**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAL CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67



# MODALITÉS DE COOPÉRATION ENTRE FAMILLES ET PROFESSIONNELS DANS LES ESMS

En intra, et en inter les

19 & 20  
MAI  
2022

EN INTER  
6H00  
de formation/  
jour

EN INTRA  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

**Les parents n'élèvent jamais seuls leurs enfants et les enfants partagent leur temps, dès le plus jeune âge, entre famille élargie, crèche, assistante maternelle, école, etc.**

Dès lors qu'une place est donnée aux parents dans l'institution, les lois se succèdent et la terminologie évolue : suppléance familiale, co-éducation, collaboration, coopération, co-construction... Le sens des mots est fondamental et la terminologie désigne progressivement une façon de « faire ensemble », ce qui signe une véritable révolution culturelle et sociologique.

Les institutions ont donc dû repenser leurs modalités de coopération avec les familles : outils de communication, espaces de rencontre formels et informels... Entre représentations, préjugés, diversité des positionnements, expériences novatrices et difficultés à collaborer, de nombreuses questions se posent alors concernant les pratiques quotidiennes des professionnels.

## OBJECTIFS

- > Appréhender les changements qui concernent le fonctionnement de la famille occidentale : entre intimité, complexité et représentations
- > Identifier les trois axes de la parentalité et les mettre en lien avec les dimensions du handicap, de l'évaluation, de l'accompagnement et de la co-éducation
- > Appréhender des modalités de coopération avec les familles : dimensions sociohistoriques et terminologiques, enjeux des représentations, partage de l'action éducative, stratégies de co-éducation, suppléance familiale, nouvelles modalités d'accompagnement en ESMS, coopération entre aidants dans le champ du handicap

## CONTENU

- > La famille occidentale dans son contexte sociohistorique
- > Les trois axes de la parentalité (sensibilisation)
- > Les modalités de coopération avec les familles : approches sociohistoriques et terminologiques
- > La démarche de co-éducation en ESMS
- > Les enjeux en termes de représentation et de positionnement
- > Le partage de l'action éducative entre familles et professionnels : outils, espaces...

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Pédagogie interactive et échanges à partir des pratiques et des savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



### FORMATEURS

**Christine PRIZAC, Christophe LECOMTE, Alexand PIEGU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.  
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67



Depuis 2016, le CREAI accompagne la création et coanime des espaces de rencontre, d'expression et de réflexion entre parents et/ou entre parents et professionnels en ESMS.  
**Nous contacter pour davantage d'informations.**

# ACCOMPAGNEMENT À L'APPROPRIATION DES NOMENCLATURES SERAFIN-PH ET TRADUCTION DANS LES PROJETS PERSONNALISÉS

Collaboration URIOPSS - CREA

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Comprendre l'origine et le contexte général dans lequel s'inscrit la réforme de la tarification conduite par le projet SERAFIN-PH
- > Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en œuvre
- > Tirer les enseignements des études nationales de coûts
- > Outiller la réflexion sur les impacts de cette réforme au sein des ESMS
- > S'approprier les nomenclatures des besoins et prestations, en partant de l'exemple de la structure accompagnée
- > S'approprier les nomenclatures des besoins et des prestations SERAFIN-PH :
  - Pouvoir les intégrer dans les pratiques professionnelles
  - Penser de façon renouvelée la co-construction du projet personnalisé à partir de l'utilisation des nomenclatures SERAFIN-PH
  - Faire évoluer à partir de la nomenclature des prestations la conception de l'accompagnement
  - Travailler sur les positionnements professionnels générés par ce cadre

> Articuler ces évolutions aux pratiques professionnelles actuelles

## I - Focus sur la réforme de la tarification des ESMS accueillant des personnes handicapées : le projet SERAFIN-PH par Jacques Prieto, URIOPSS Centre – 0,5 jour

- > Éléments de contexte :
  - Genèse de la réforme de la tarification
  - Le nouveau paradigme : d'une logique de places à une logique de parcours
  - L'ère des contraintes budgétaires
- > Présentation de SERAFIN-PH :
  - Les enseignements du rapport Vachey-Jeannet
  - Objectifs, enjeux, périmètre, calendrier
  - Nomenclatures des besoins et des prestations
- > Les divers usages des nomenclatures de besoins et de prestations :
  - Un langage partagé
  - Le pilotage des établissements et services médico-sociaux (ESMS)
  - Description de l'offre territoriale
  - Description d'une situation individuelle
- > Perspectives et chantiers en cours :
  - Enquêtes de coûts, Enquête Repères et Etude nationale de coûts
  - Les chantiers en 2018 et 2019
  - Les différents impacts pour les ESMS
  - Traduction en matière de tarification (hypothèses), points de vigilance



### FORMATEURS

Jacki CHOPLIN (Formateur CREA)  
et Jacques PRIETO (Conseiller technique  
URIOPSS).

### TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67

### DURÉE

Modulable



## II - Accompagnement à l'appropriation des nomenclatures : les besoins des personnes accueillies et les prestations directes et indirectes apportées par les établissements et services médico-sociaux, par Jacki Choplin, CREAI – 1 ou 1,5 jour

- > Les nomenclatures des « besoins et des prestations directes et indirectes SERAFIN-PH »
  - Resituer les nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN-PH dans les perspectives des « transformations » à l'œuvre dans le secteur social et médico-social
  - Présentation-explicitation des trois nomenclatures dans des perspectives d'utilisation professionnelle
  - Les différents usages des nomenclatures :
    - Usages à destination des personnes accompagnées
    - Usages à destination des acteurs médico-sociaux
    - Usages « partenariaux et de gouvernance »
    - Usages soutenant la programmation/planification de l'offre
  - Comment s'approprier les nomenclatures ? Quels outils d'aide ?
- > Articulation avec les pratiques professionnelles
  - Définition des « besoins » des personnes dans le cadre du projet SERAFIN-PH et articulation avec les « souhaits et demandes » des personnes accompagnées
  - Intégrer les nomenclatures dans le projet personnalisé : une démarche qui articule besoins/prestations dans une perspective de « ressources » pour la personne accompagnée afin d'atteindre un objectif identifié
  - Exemples puis travail concret à partir de projets personnalisés apportés par les professionnels de l'établissement
- > La co-construction du projet personnalisé dans le cadre du projet de vie de la personne accompagnée
  - Du projet personnalisé au projet de vie : quel impact sur les pratiques professionnelles ? La mise en perspective de sa prise en compte au moyen de la nomenclature des besoins
  - Renouveler la conception de l'accompagnement : développer « les capacités d'agir » des personnes handicapées : la notion d'empowerment et son intérêt dans les pratiques de l'accompagnement
- > La nécessaire coordination du parcours des personnes et sa mise en œuvre à partir de la nomenclature des prestations directes et indirectes
  - Les RBPP Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap – Mars 2018 et l'utilisation des nomenclatures des besoins et prestations
  - Le « parcours » et un accompagnement proposé sous forme de prestations impliquent une mission de coordination qui modifie la fonction du référent de projet personnalisé
  - Les impacts de cette coordination dans le positionnement de tous les professionnels et leur nécessaire articulation
  - Travail sur des exemples concrets apportés par les professionnels

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Apports notionnels et méthodologiques
- > Démarche réflexive et interactive
- > Travail d'appropriation à partir de projets apportés par les professionnels
- > Remise de documents

# LE PROJET PERSONNALISÉ EN LOGIQUE DE PARCOURS

En intra, et en inter les

13 & 14  
JUIN  
2022

EN INTER  
6H00  
de formation/  
jour

EN INTRA  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

**Le terme de « projet personnalisé » qualifie une démarche volontariste de co-construction de projet entre la personne accompagnée (accueillie) et les équipes professionnelles. Le nouveau modèle organisationnel des institutions sous forme de plateformes de services conduit à envisager les accompagnements à partir des projets de vie des personnes et sous la forme d'un parcours. Apparaît alors nécessaire aux professionnels de réfléchir à la façon de faire évoluer leurs pratiques de coordination.**

À partir des réflexions et des interrogations des participants, ce stage de deux jours se donne comme perspective d'apporter des éclairages sur ces évolutions afin d'étayer les enjeux de cette « place singulière » du référent de parcours du projet de vie de la personne.

## OBJECTIFS

- > S'approprier les fondamentaux de la démarche du projet personnalisé
- > Resituer cette coordination dans l'évolution actuelle du secteur et des métiers
- > Appréhender les nouvelles « données institutionnelles » et les resituer dans le contexte sociétal actuel
- > Identifier les missions du « référent de parcours de vie » de la personne
- > Acquérir de nouvelles perspectives de mise en œuvre (posture, méthode, outils)



### FORMATEURS

Jacki CHOPLIN et Agnès VALLIER

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67



## CONTENU

Rappel des fondamentaux de la démarche de projet (références J.-P. Boutinet)

### Le projet personnalisé :

- > Les phases de la démarche du projet personnalisé (références RBPP de la HAS) :
  - Comment assurer une bonne coordination de chaque projet personnalisé ? La place de personne accompagnée, de sa famille et ses proches ? Comment associer l'ensemble d'une équipe, les autres professionnels, voire des intervenants occasionnels ? Développer ses capacités à travailler dans une dynamique de coopération et de travail en réseau
- > Mission, place et fonction du coordinateur/référent
  - Missions principales (RBPP)
  - Comment « rester à sa place » ? (notions de statut/rôle/fonction)

### Qu'est ce que « coordonner » ?

- > Que signifie coordonner ?
- > La coordination comme mécanisme dans une organisation
- > Quels enjeux pour le coordinateur ?

### De nouveaux paradigmes à de nouvelles « manières de faire » dans la coordination des projets personnalisés

- > Des grandes « tendances sociétales » actuelles à leurs impacts sur les champs de la santé et de la solidarité
- > Le recentrage sur la personne et le nouveau paradigme du parcours
- > Un projet de vie en quatre domaines
- > Le « retour » de la famille
- > De l'institution à un nouveau modèle organisationnel : les plateformes de services
- > Le projet SERAFIN-PH et la nomenclature des besoins des personnes accueillies et des prestations fournies

### Mise en perspective des consolidations et/ou modifications à apporter dans les pratiques actuelles de coordination des projets personnalisés

- > Le référent de parcours de vie :
  - La vie comme parcours ?
  - Accompagner un parcours avec les demandes et souhaits de la personne, de sa famille et de ses proches, de ses besoins et d'une offre service élargie : Quelles compétences, connaissances nécessaires ?
  - Remettre au centre le positionnement éthique
- > Les enjeux par rapport à la personne, la famille et les partenaires

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports notionnels et méthodologiques
- > Utilisation d'une démarche réflexive partant des situations de travail de chacun
- > Identification des pistes d'amélioration à mettre en œuvre
- > Remise de documents
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# LA FONCTION DE COORDINATION D'ÉQUIPE ET DE DISPOSITIFS

En intra, et en inter les

17 & 18  
OCT.  
2022

EN INTER  
6H00  
de formation/  
jour

EN INTRA  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

**INTER (au CREAI) | Formation proposée en Blended-Learning :**

4H00 en distanciel (jour 1) - 6H00 en présentiel (jour 2).

**INTRA (au sein de vos locaux) | Formation qui peut être adaptée au format Blended-Learning OU proposée au format présentiel uniquement.**

**La formation a pour finalité d'apporter une connaissance théorique et méthodologique concernant cette nouvelle fonction. Elle permettra aux professionnels de s'approprier les enjeux de cette mission, ainsi que de repérer et d'acquérir les outils nécessaires à sa mise en œuvre.**

## OBJECTIFS

- > Comprendre dans sa globalité les enjeux de la coordination dans les établissements et services aujourd'hui
- > Se doter d'un cadre théorique d'approche et d'outils pertinents pour coordonner une équipe
- > Formaliser ses acquis et ses compétences en matière de coordination

## CONTENU

- > État des lieux des connaissances des pratiques et des représentations en matière de coordination
- > Enjeux de la coordination dans les établissements médico-sociaux – le cadre juridique – les recommandations des bonnes pratiques – les trois niveaux de coordination dans un ESMS – les domaines de la coordination (l'équipe pluriprofessionnelle, les approches pluridisciplinaires, les partenaires et la coordination des acteurs extérieurs)
- > Approche théorique et réflexive de la « mission de coordination » : que signifie le terme « coordonner » ? Les différents mécanismes de coordination dans une organisation de travail (référence : Mintzberg) et les enjeux des frontières professionnelles dans la coordination. Comment comprendre les différences entre « coordonner », « coopérer » et « collaborer » ?
- > Identification des postures professionnelles à tenir et des outils à mobiliser

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et méthodologiques
- > Pédagogie interactive mobilisant les pratiques et les savoirs des professionnels
- > Remise de documents et d'une bibliographie adaptée
- > Illustration à partir d'exemples concrets
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



### FORMATEURS



**Jacki CHOPLIN et Agnès VALLIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.  
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67



# (RE)DEVENIR ACTEUR DE SA VIE :

logique de parcours  
et émancipation

En intra, et en inter les

13 & 14  
OCT.  
2022

EN INTER  
6H00  
de formation/  
jour  
EN INTRA  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

**Le projet individualisé, historiquement, s'inscrivait dans une époque libérale portée par un idéal progressiste. Les bouleversements sociétaux majeurs de ces dernières décennies ouvrent a contrario une « ère des incertitudes » : d'une logique de trajectoire, l'individu entre alors dans une logique de parcours, fait de ruptures, de crises, de transitions. Pour l'intervenant social, ce bouleversement anthropologique libère les possibles : au-delà des troubles afférents et dérives possibles, c'est une certaine émancipation qui s'ouvre pour la personne accompagnée, permettant un regain potentiel de son pouvoir d'agir – pour (re)devenir acteur de son existence. Par le développement de ses capacités, l'usager peut ainsi gagner en participation au cours de son accompagnement et, plus important encore, comme citoyen.**

Au cours de cette formation, il s'agira de comprendre quels sont ces changements anthropologiques à l'œuvre, ce qu'ils ouvrent comme possibles pour penser l'existence et (re)penser la participation de chacun à son parcours de vie ; ceci en questionnant les enjeux inhérents à ces changements, politiques et philosophiques.

## OBJECTIFS

- > Appréhender les changements anthropologiques à l'œuvre et leurs enjeux pour penser trajectoires et parcours de vie
- > Interroger ce que recouvre le terme « pouvoir d'agir » dans les pratiques professionnelles d'accompagnement
- > Comprendre les concepts d'émancipation, de participation et de citoyenneté à l'aune des logiques de parcours s'inscrivant dans nos champs professionnels

## CONTENU

- > Approche sociohistorique du projet et de son individualisation
- > Approche anthropologique des notions de trajectoire et parcours
- > Émancipation : entre liberté et responsabilité, quels enjeux dans l'accompagnement en matière de participation au parcours de vie, mais également en tant que citoyen au quotidien ?
- > Pouvoir d'agir et empowerment : comment définir les concepts ? Comment les favoriser durant l'intervention sociale, tant au niveau éthique que pratique ?
- > Les capacités, une autre manière de penser les compétences de la personne accompagnée

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports conceptuels
- > Échanges via une pédagogie interactive, visant la production de savoirs
- > Partages d'expériences
- > Évaluation : évaluation des acquis en cours de formation à partir des échanges et transpositions ; évaluation de la satisfaction en fin de formation (questionnaire)



### FORMATEURS



**Jacki CHOPLIN et Alexand PIEGU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA I CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67



## L'INTERVENTION AU DOMICILE

En intra, et en inter le

21  
NOV.  
2022

EN INTER  
6H00  
de formation/  
jour

EN INTRA  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

**Intervenir à domicile oblige le professionnel, souvent seul durant la visite, à tenir néanmoins une posture professionnelle empreinte de la culture institutionnelle et de sa mission. Il devient ici l'accueilli de la personne qu'il accompagne, ou de son entourage. La part d'inconnu, d'incertitude, la perte de la maîtrise de la situation est plus grande qu'au sein de l'institution. Le rapport de l'un à l'autre s'inverse. Le professionnel doit d'autant plus s'accorder avec la culture de l'autre.**

La visite à domicile représente de plus un espace de proximité émotionnelle, pour chacun des protagonistes, car elle se déroule dans le lieu intime de la personne accompagnée, lieu de son histoire, des plaisirs et des souffrances, lieu de protection de l'extérieur, cocon de l'entre-soi familial qui rassure parfois. Le professionnel accueilli, plus ou moins perçu comme intrusif, porteur d'un regard extérieur, se trouve également confronté à ses propres représentations. Cette situation le place au cœur du dilemme entre proximité relationnelle, affective et commande sociale qui se décline différemment selon le cadre d'intervention : aide contrainte, contractualisée, soin...

### OBJECTIFS

- > Permettre au professionnel de mieux appréhender les différents enjeux de la visite à domicile en fonction de sa mission, de son mandat
- > Acquérir une posture juste dans un espace d'intimité où le professionnel se retrouve seul, confronté à ses représentations

### CONTENU

- > Retour réflexif sur les représentations des professionnels et leur impact sur la posture d'accompagnant
- > Apports théoriques sur les notions d'intimité, d'hospitalité, de territoire, de distance relationnelle

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Alternance entre apports sur des notions théoriques, à partir de textes (Djaoui, Rouzel) ou d'autres supports, et de temps d'échanges autour des questions que les professionnels se posent dans leur pratique
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE



**Caroline ROBICHON**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTER ET INTRA

Cf. page 67



# 05

## LE DROIT ET LES PRATIQUES

FORMATIONS PROPOSÉES UNIQUEMENT EN INTRA.  
AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS  
D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS  
D'UN MÊME TERRITOIRE.

SECRET PROFESSIONNEL  
ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS 39

---

LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS 40

---

PROJET POUR L'ENFANT 41

---



**FORMATIONS EN INTER**  
Accessible aux personnes  
en situation de handicap.

### FORMATIONS EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité  
d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap  
de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# SECRET PROFESSIONNEL ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS :

## Le dossier de la personne accompagnée

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation proposée au choix : en format Blended-Learning (4H00 en distanciel et autres journées en présentiel) OU en format présentiel uniquement.

**Être soumis au secret professionnel ou à la discrétion professionnelle confère aux travailleurs sociaux des obligations particulières et évolutives selon les lois qui, à ce sujet, se succèdent et parfois s'annulent. Le défaut de lisibilité, de clarté sur ces questions amène chacun à des postures oscillant entre frilosité, résistance à dire dans une loyauté revendiquée aux personnes accompagnées et devoir de divulguer, de témoigner, de partager, également nécessaire à ces mêmes personnes bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement.**

L'enjeu de cette journée est de tenter d'éclaircir les orientations légales complexes, dans leurs évolutions, de les confronter aux problématiques rencontrées concrètement dans l'exercice des fonctions inhérentes au travail social afin d'identifier des repères permettant de sortir du dilemme : dire ou taire.

Le partage d'informations ne peut se dispenser d'une réflexion autour de la notion de « dossier de l'utilisateur ».

### OBJECTIFS

- > Actualiser ses connaissances au niveau des lois encadrant le secret professionnel pour pouvoir se positionner
- > Énoncer les enjeux pour chacun, professionnels et personnes accompagnées, de partager des informations
- > Intégrer les différents types d'informations susceptibles de devoir être transmises pour en hiérarchiser les niveaux d'importance
- > Acquérir des repères pour décider ce qui se transmet, à qui et comment
- > Appréhender l'adhésion de l'utilisateur

### CONTENU

- > Les différentes responsabilités en matière de secret professionnel
- > Le cadre juridique du secret professionnel défini par le Code pénal (Définition, fondement, informations à caractère secret, professionnels soumis)
- > Définitions et distinction des notions voisines (confidentialité, discrétion, réserve, loyauté)
- > Les dérogations au secret professionnel = le partage d'informations
  - Prévu par le Code pénal (les possibilités de parler, la notion de non assistance à personne en péril...)
  - Les lois de mars 2007 (notion d'information préoccupante, de signalement aux autorités judiciaires)
  - Les apports législatifs des lois de 2002 et 2016
- > Les différents types d'informations, leurs sources, la confidentialité
- > Le principe de loyauté et la nécessité de protéger : notion d'information préoccupante, de signalement aux autorités judiciaires
- > Le dossier de l'utilisateur et la conservation de ses données personnelles

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Échanges à partir des principes posés, des notions théoriques et des situations rencontrées par les participants
- > Apports juridiques (sous une forme à déterminer en fonction de la demande initiale et des attentes)
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



**FORMATRICE**

**Valérie TROUX-CLÉMENT**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

Cf. page 67



# LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS, conséquences et enjeux pour les acteurs de la prise en charge

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Le système de protection juridique des majeurs a été réformé par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007. L'année 2019 marque un profond changement dans l'accompagnement des majeurs en raison des principes de déjudiciarisation des mesures.**

Il apparaît souvent compliqué de cerner les domaines de compétences, les obligations et les limites d'intervention des personnes en charge d'une mesure de protection.

Un tour d'horizon des missions, obligations et limites d'intervention des personnes en charge des mesures de protection sera proposé, ainsi que les articulations nécessaires à mener entre ces professionnels et les établissements sociaux et médico-sociaux.

## OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes des différentes réformes de la protection juridique des majeurs et les changements de pratique qu'elles induisent
- > Identifier et comprendre l'organisation des régimes de protection
- > Déterminer les missions des acteurs de la prise en charge en fonction des mesures de protection (MASP, MA), sauvegarde de justice, curatelle, tutelle), y compris les mandataires privés et les familles
- > Identifier et décrire les modalités de collaboration avec les personnes chargées des mesures, dans le respect des règles liées au secret professionnel

## CONTENU

- > Connaître les dispositions communes à l'ensemble des mesures de protection (droits de la personne protégée, les actes personnels, etc.)
- > Cerner les obligations, le contenu de la mission du mandataire et ses limites en fonction de la mesure de protection concernée
- > Identifier, en fonction de la mesure de protection, ce qui relève de la compétence du majeur, du représentant légal, du travailleur social, du personnel médical
- > Identifier les articulations entre les établissements médico-sociaux et les services et/ou personnes en charge d'une mesure de protection
- > Analyser autour de cas réels l'impact d'une mesure sur l'intéressé, les rapports avec les proches et les tiers

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Courts exposés, suivis d'échanges avec les participants
- > Études de situations
- > Appropriation par les stagiaires des textes indispensables et débat autour du document de l'ANESM concernant « la participation de la personne protégée à sa mesure de protection »
- > Fourniture de la documentation nécessaire
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



**FORMATRICE**

**Valérie TROUX-CLÉMENT**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire, en relation avec des personnes âgées, handicapées, vulnérables. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

*Cf. page 67*



# PROJET POUR L'ENFANT :

## un outil de la loi du 14 mars 2016

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation proposée au choix : en format Blended-Learning (4H00 en distanciel et autres journées en présentiel) OU en format présentiel uniquement.

**La protection de l'enfance est un enjeu majeur et s'articule autour d'un réseau complexe de professionnels, disposant de missions complémentaires, dont les contours ne sont pas toujours clairement définis.**

La loi du 5 mars 2016 préconise la nécessaire collaboration entre tous les services œuvrant auprès de l'enfant, et insiste sur la cohérence de son parcours. Elle incite les professionnels à se mobiliser pour innover et adapter les interventions afin de les recentrer sur les besoins de l'enfant et éviter les ruptures de prises en charge.

De nombreux outils sont proposés, mais l'axe central de cette loi s'appuie sur le Projet Pour l'Enfant, soutenu et accompagné par un référent de parcours. Comment créer et développer le réseau autour de l'enfant, en respectant les spécificités de chaque intervenant mais en privilégiant un axe d'interventions commun ?

### OBJECTIFS

- > Comprendre les grands principes de cette loi qui constituent les fondations du PPE
- > Identifier les professionnels sociaux et médico-sociaux (et/ou autres), ainsi que les personnes civiles qui peuvent participer à l'élaboration et à la mise en place du PPE
- > Connaître le champ d'intervention de chacun pour co-construire l'accompagnement
- > Appréhender la notion de référent
- > Échanger sur les outils déjà mis en place et sur leurs éventuelles améliorations (PPE, liste des actes usuels...)

### CONTENU

- > La loi de 2016 et ses décrets d'application
- > La notion d'un dispositif autour de l'enfant, *a contrario* de ceux qui existent actuellement et qui se cumulent sans réellement se retrouver (protection, handicap, éducation, soins...)
- > Les fonctions et rôle de chacun : la collaboration, les responsabilités, le partage d'informations
- > La participation de l'enfant et de son entourage dans son accompagnement par les professionnels
- > Les outils existants dans chaque département et service
- > L'autorité parentale et les actes usuels

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Apports juridiques
- > Exposés, suivis d'échanges
- > Études de situations
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



**FORMATRICE**



**Valérie TROUX-CLÉMENT**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service social ou médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

Cf. page 67



# 06

## LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTRA UNIQUEMENT (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).

AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

LA « BIENTRAITANCE » DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	43
L'APPROCHE SYSTÉMIQUE COMME SUPPORT AU TRAVAIL ÉDUCATIF AUPRÈS DES FAMILLES	44
ÉTHIQUE D'UNE ÉCRITURE PROFESSIONNELLE	45
LES ARCHIVES DE L'ACTION SOCIALE	46



**FORMATIONS EN INTER**  
Accessible aux personnes en situation de handicap.

### FORMATIONS EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# LA « BIEN TRAITANCE » DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

**Dans le souci d'une recherche de « bientraitance », l'ANESM (reprise par la HAS) attribue trois finalités aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles : permettre aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques, d'améliorer la qualité des prestations rendues et de mettre en œuvre la démarche d'évaluation. Ainsi la démarche de bientraitance est le souci à la fois des professionnels, des cadres et dirigeants associatifs. La formation de deux jours vise à répondre aux questionnements suivants : Quel sens donner à ce terme pour les professionnels ? Sur quels fondamentaux repose la bientraitance ? Quels sont les différentes modalités de mise en œuvre aujourd'hui de la démarche de bientraitance ? Quels outils et quelles expériences ?**

## OBJECTIFS

- > Mieux appréhender ce que recouvre le terme de bientraitance
- > Connaître les différentes modalités de mise en œuvre d'une « démarche » de bientraitance
- > S'assurer d'une meilleure assise professionnelle en s'appuyant sur la bientraitance



**FORMATEUR**



**Jacki CHOPLIN**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.  
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

Cf. page 67



## CONTENU

- > La bientraitance comme éthique
  - Notions de morale, d'éthique et de déontologie
  - La bientraitance : une notion spécifique d'éthique
  - La bientraitance : de l'énoncé des valeurs à l'agir professionnel
- > La bientraitance dans le champ de l'accompagnement éducatif
  - Un processus
  - Une démarche spécifique
  - Des comportements professionnels adaptés
  - Création d'un environnement favorisant le bien-être et l'enrichissement des personnes accompagnées
- > Études de situations
- > Les différentes modalités de mise en œuvre de la démarche de bientraitance : des référents maltraitance, une commission spécifique, élaboration d'un guide de bientraitance...
- > Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles : la bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre
  - Présentation de cette recommandation
  - Comment l'utiliser ?
- > Élaboration d'un plan d'actions sur le plan personnel ou collectif

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive : apports théoriques et méthodologiques puis échanges
- > Remise d'un PowerPoint et de documents
- > Étude de situations concrètes
  - À partir de ces repères théoriques et méthodologiques, travail sur des situations concrètes d'accompagnement
  - Faire émerger des évolutions possibles dans son accompagnement
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

*Cette formation peut se décliner auprès des équipes et des institutions sous forme de formation-action ou d'accompagnement dans les différentes phases de sa mise en œuvre (choix stratégique de la méthode et des outils, création des outils et accompagnement à leur appropriation par les équipes).*

# L'APPROCHE SYSTÉMIQUE COMME SUPPORT AU TRAVAIL ÉDUCATIF AUPRÈS DES FAMILLES

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**De tous les dispositifs thérapeutiques mis en place ces dernières années, les prises en charge adressées au groupe familial ont vu leur nombre ainsi que leur fréquence augmenter de façon singulière, et ce quels que soient les cadres d'intervention.**

## OBJECTIFS

- > Lister et produire une analyse critique de ses pratiques, interroger les différents niveaux de pertinence, mesurer les effets et prendre en compte les limites de ces modèles d'action
- > Appréhender la famille comme un système
- > Identifier le rôle et la fonction de chacun au sein de ce système
- > Construire les bases d'une méthodologie centrée sur un travail relationnel

## CONTENU

- > Les théories de la communication : communications verbale et analogique
- > Notions d'alliance et de coalition, la triangulation
- > Notion de système : concepts, définition et caractéristiques d'un système
- > La fonction du symptôme, rôles, règles et mythes
- > Éducation spécialisée et modélisation systémique
- > « Le changement » : enjeux, stratégies et limites
- > Le génogramme
- > Notion de travail en réseau

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et échanges autour de situations professionnelles
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



### FORMATEUR

**Thierry TOURTE**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.  
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTRA

*Cf. page 67*



# ÉTHIQUE D'UNE ÉCRITURE PROFESSIONNELLE

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Écrire en situation professionnelle se décline en travail social sous de multiples formats. Des notes manuscrites sur le cahier de liaison au rapport élaboré pour le magistrat, en passant par des comptes-rendus de réunions, notes d'incidents, rédactions de projets..., le professionnel est devenu un expert écrivant. Pour autant, l'exercice reste parfois difficile tant il pâtit d'une image rébarbative, représentant pour certains encore une perte de temps, au détriment de la relation et du temps partagé avec les personnes accompagnées.**

Il nous semble que, au contraire, écrire l'autre, c'est encore l'accompagner, c'est lui donner la parole, c'est le considérer. Ainsi, la question se pose d'une coopération possible des personnes accompagnées dans les écrits les concernant. Des enjeux de pouvoir, de savoir mais aussi de loyauté, de crainte de trahir, persistent et parasitent le processus d'écriture comme devenant un véritable outil d'accompagnement.

## OBJECTIFS

- > Acquérir et appliquer une écriture fondée sur la prise en compte de la personne accompagnée, de ses droits et de ce qu'elle a à dire
- > Appréhender les enjeux à l'œuvre dans les processus d'écriture pour en déjouer les contraintes et utiliser l'écrit comme un outil d'accompagnement

## CONTENU

- > Approche des fonctions de l'écrit, et du processus d'écriture
- > Particularités de l'expression orale ou écrite
- > Notions d'éthique et de responsabilité

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques sur les notions d'écrit et d'écriture
- > Mises en situation d'écriture
- > Échanges à partir des pratiques d'écriture des participants
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



**FORMATRICE**



**Caroline ROBICHON**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Tout professionnel du travail social s'interrogeant sur ses pratiques d'écriture. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

*Cf. page 67*



# LES ARCHIVES DE L'ACTION SOCIALE

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation qui peut être adaptée au format Blended-Learning (distanciel ET présentiel)  
OU proposée au format présentiel uniquement.

**Les associations ayant pour mission la prise en charge des personnes en difficulté ou en situation de handicap produisent chaque année des quantités de documents dans le cadre de leur activité.**

Vecteur de l'information, la gestion de ces documents est indispensable : prouver les droits des personnes ou des organisations, constituer l'historique d'une structure, justifier la prise en charge des individus ou leur permettre d'accéder à leur histoire personnelle, les archives sont présentes partout et ont de multiples raisons d'être conservées et gérées correctement.

L'enjeu de cette formation sera de comprendre, via des éléments théoriques et pratiques, la réglementation en matière d'archives et son application dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale.

## OBJECTIFS

- > Connaître la réglementation en matière d'archivage, les conditions de son application et les procédures associées
- > Intégrer la gestion concrète d'un fonds d'archives dans le cadre de l'action sociale
- > Appréhender la création et la gestion des archives électroniques

## CONTENU

Pour information : les deux journées sont organisées de façon séparée. Il n'est pas nécessaire de suivre la première journée pour assister à la seconde, un rappel sera fait.

### Jour 1 : Les archives et l'action sociale

- > Présentation de la réglementation archivistique
  - Le cadre juridique et réglementaire (Code du patrimoine, loi portant sur la liberté de la création, l'architecture et le patrimoine...)
  - La communicabilité des archives : accès à l'information en interne et en externe...
  - Trier et sélectionner ses documents
- > Cas pratique : le(s) dossier(s) de l'utilisateur
  - Présentation du contenu
  - Définition des règles de gestion de ce type de document : débats et échanges

### Jour 2 : Gérer concrètement les archives d'une structure sociale ou médico-sociale

- > Archives papier : comment mettre en place une procédure d'archivage efficace ?
  - Les règles de gestion d'un local d'archivage
  - Les procédures internes et externes pour la gestion des archives
- > L'archivage électronique
  - Les évolutions réglementaires
  - Gestion de la production documentaire dématérialisée : théorie et mise en pratique

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Échanges à partir des pratiques des participants
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



**FORMATRICE**

**Anouchka VOGELE**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Tous les personnels des établissements et services manipulant les archives et/ou souhaitant mener à bien une politique d'archivage pour leur structure. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

Cf. page 67



# 07

## LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT

FORMATIONS PROPOSÉES EN INTRA UNIQUEMENT (FORMATIONS SE DÉROULANT AU SEIN DES ESMS ET RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELS DE LA MÊME INSTITUTION).

AUTRE FORMULE POSSIBLE : DANS UN ESMS, MAIS AVEC DES PROFESSIONNELS D'AUTRES ESMS DE LA MÊME ASSOCIATION, VOIRE D'AUTRES ASSOCIATIONS D'UN MÊME TERRITOIRE.

LES PERSONNELS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS	48
LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT	49
LES TROUBLES DU COMPORTEMENT CHEZ L'ENFANT OU L'ADOLESCENT	50
TRAVAILLER AVEC LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE	51
ÊTRE AIDANT D'UN PROCHE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ	52
ACCOMPAGNER LES PROCHEs AIDANTS	53
RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES	54
ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT	55
PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ VICTIMES DE VIOLENCES	56
VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	57
PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE	58
LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	59
INTRODUCTION À L'ÉTUDE DE LA PERSONNE ÂGÉE	60
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA VIEILLESSE ET DU VIEILLISSEMENT ET DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ÂGE DANS LES SOINS	61
COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE ET PLACE DES SUJETS ÂGÉS DANS LA SOCIÉTÉ	62
GESTION DU STRESS ET DES ÉMOTIONS : SOUCI DE SOI ET SOIN DE L'AUTRE	63



**FORMATIONS EN INTER**  
Accessible aux personnes  
en situation de handicap.

### FORMATIONS EN INTRA

À déterminer en fonction de votre convenance. Possibilité d'envisager les contenus de formation en fonction du handicap de la personne. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable.

# LES PERSONNELS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS :

## acteurs de l'accompagnement des personnes accueillies

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Les personnels des services généraux et administratifs travaillant dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux font partie d'équipes pluridisciplinaires qui accompagnent des usagers dans leur parcours de vie. Intervenant sur des missions considérées comme étant à la périphérie de l'encadrement de proximité éducatif, thérapeutique, social, ils n'en demeurent pas moins en contact régulier et direct avec les usagers.**

**Les relations et interactions qui peuvent se produire jouent alors un rôle dans la prise en charge de ces derniers.**

### OBJECTIFS

- > Mesurer son implication au sein d'un projet, d'une institution, d'une équipe
- > Acquérir une posture dans un accompagnement global des personnes

### CONTENU

- > Le secteur de l'action sociale et médico-sociale : panorama général
- > Le cadre législatif et réglementaire
- > Les établissements et services et leurs gestionnaires : missions et projet d'établissement
- > Caractéristiques et représentations des publics accueillis : quelles difficultés connaissent ces publics et comment les appréhender ?
- > Les personnels des services généraux et administratifs : fonctions, positionnements face aux autres professionnels et face aux usagers (articulations, implications...)
- > Atouts et difficultés dans l'exercice de sa fonction

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Exposés théoriques courts suivis d'échanges avec les participants
- > Pédagogie interactive mobilisant les expériences, les pratiques, les savoirs de chacun
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



#### FORMATRICE

**Valérie TROUX-CLÉMENT**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tous les personnels des services généraux et administratifs en contact direct avec le public accueilli dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux : secrétaire, surveillant de nuit, agent d'entretien et d'intérieur, cuisinier, lingère, maîtresse de maison...

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

#### TARIFS INTRA

*Cf. page 67*



# LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**L'enfant passe par différentes étapes lors de son développement psychologique, depuis sa naissance jusqu'à l'adolescence. Les connaissances sur le développement global des jeunes enfants sont en perpétuelle évolution, d'où la nécessité de les revisiter et maintenir à jour pour chaque professionnel de la petite enfance et de l'enfance. Cette formation a pour but de permettre aux professionnels de comprendre comment évolue l'enfant pour répondre à ses besoins psychoaffectifs, physiologiques et de soins mais aussi l'aider à s'épanouir et développer son potentiel, ses capacités.**

## OBJECTIFS

- > Apporter aux participants un éclairage théorique sur le développement et les comportements d'enfants de 0 à 12 ans
- > Analyser, en groupe, le sens de leur pratique et leurs attitudes éducatives
- > Détecter les signes liés aux pathologies et mettre en place une intervention adaptée, grâce à l'observation
- > Réfléchir à la construction de l'identité de l'enfant et au rôle de l'adulte (parents – professionnels) dans ces étapes
- > Travailler les liens et les relais avec les parents et l'équipe

## CONTENU

- > Le développement psychologique du bébé de 0 à 3 ans : les stades de développement moteur et intellectuel – l'acquisition du langage – le développement affectif et relationnel – le développement social jusqu' 3 ans – l'évolution des interrelations et de la prise de conscience de soi et d'autrui de 0 à 3 ans
- > Le développement psychologique de l'enfant de 3 à 6 ans : la notion d'enfant – le développement cognitif – le développement affectif – le développement social
- > Les incidences de ces étapes sur le comportement en société, dans le jeu, avec les adultes...
- > Le développement psychologique de l'enfant de 6 à 12 ans. Apaisement œdipien et période de latence ?
- > Le pré-pubertaire et le rôle de l'adulte
- > Le groupe de pairs

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Partage d'expériences
- > Vidéos
- > Textes de référence
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



### FORMATEUR

**Philippe BACHELIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTRA

*Cf. page 67*



# LES TROUBLES DU COMPORTEMENT CHEZ L'ENFANT OU L'ADOLESCENT

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Les troubles du comportement chez l'enfant ou l'adolescent peuvent s'entendre tel un recours à l'agir marquant un défaut ou une absence de mise en pensée. Au-delà des faits observables, le passage à l'acte (verbal parfois, le plus souvent physique) trouve le plus généralement son origine dans une souffrance psychique empêchant toute tentative de décharge adaptée et constructive.**

Ces troubles du comportement peuvent alors mettre à mal l'institution et ses professionnels, parfois démunis face à la douleur exprimée. Les conflits qui en découlent risquant de s'enkyster, il convient alors de mettre en mots, avec la personne en souffrance, les frustrations et colères afin de trouver une voie de remédiation. Comprendre et analyser ces processus, c'est adapter au mieux notre prise en charge et envisager l'avenir sous un nouveau jour.

## OBJECTIFS

- > Apporter un contenu théorique sur le développement de l'enfant
- > Entendre le trouble du comportement comme conséquence pour mieux en appréhender les causes
- > Penser son positionnement en tant que professionnel face aux actes posés pour mieux adapter sa prise en charge
- > Détecter le point de rupture source du passage à l'acte

## CONTENU

- > Le normal et le pathologique
- > Le développement de l'enfant
- > Les troubles du comportement
- > Le méta-besoin : le lien sécure
- > Motivation et estime de soi
- > La dimension centrale du regard
- > Se connaître pour mieux accueillir
- > Les modalités du conflit et ses résolutions

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Tour de table et jeu collectif pour introduire la journée
- > Apports théoriques et partage d'expériences
- > Lecture de texte
- > Vidéo
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud
- > Bibliographie



### FORMATEUR

**Philippe BACHELIER**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTRA

*Cf. page 67*



# TRAVAILLER AVEC LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Un certain nombre de personnes - du fait de troubles psychiques - se trouve dans une situation de handicap, tant dans leur vie personnelle que professionnelle.**

L'enjeu de cette formation est de permettre aux professionnels de mieux connaître ce type de public afin d'adapter leurs pratiques professionnelles au quotidien.

## OBJECTIFS

- > Identifier les clés de compréhension des problèmes de santé mentale
- > Apporter des connaissances théoriques sur les troubles psychiques
- > Permettre aux professionnels d'accomplir au mieux leurs missions d'accompagnement des personnes fragilisées - temporairement et/ou durablement - dans leur parcours de vie

## CONTENU

- > La question du normal et du pathologique : les classifications psychiatriques (DSM)/ les approches de la psychopathologie clinique
- > Les principales entités psychopathologiques : névroses, psychoses, perversions, clinique des « états-limites » – descriptions et traitements
- > Les troubles du spectre autistique (TSA) : théories et modèles explicatifs / prises en charge
- > Les logiques des solutions comportementales à la souffrance psychique : exemples des enfants tyranniques et des conduites à risque des adolescents
- > Quel positionnement professionnel face à des sujets atteints de troubles psychiques ? L'importance de la relation intersubjective (introduction, entre autres, aux notions de transfert/contre-transfert)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive :  
L'intervention du formateur sera régulièrement rythmée alternativement entre apports de connaissances et de documents théoriques et de cas concrets issus du terrain et de l'expérience professionnelle des participants



### FORMATRICE

**Anne-Marie DAMOUR**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTRA

Cf. page 67



# ÊTRE AIDANT D'UN PROCHE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

**GROUPE DE PAROLE  
À VISÉE FORMATIVE  
PROPOSÉ**  
en inter, dans les  
locaux du CREAI

**EN INTER**  
3H00  
de formation/  
jour

Formation proposée en présentiel uniquement.

## Aidant familial, Aidant naturel, Aidant informel, Proche aidant, Entraïdant... : un acteur devenu incontournable aujourd'hui dans notre société.

La participation grandissante des proches dans l'aide aux personnes en situation de vulnérabilité a engendré une mobilisation et la création d'associations se préoccupant de leur situation. La collectivité s'est vue contrainte de prendre en compte cette population d'aidants, confrontée parfois à des situations extrêmement difficiles. Ces nouvelles situations ont renforcé la nécessité de penser les articulations entre les proches aidants et les aidants professionnels.

Les proches aidants assument nombre de situations complexes, de tâches nouvelles, de démarches laborieuses, de sentiments contradictoires... auxquels ils n'ont pas été préparés.

La fonction de proche aidant est ressentie souvent comme une charge, il ne faut toutefois pas exclure qu'elle est aussi source de satisfactions et d'enrichissements.

Cette proposition de formation vise à accompagner les proches aidants dans leur rôle, en leur permettant d'exprimer leurs ressentis, de partager leurs expériences, de réfléchir collectivement, via des éclairages cliniques et théoriques.

### OBJECTIFS

- > Exprimer son vécu de proche aidant
- > Explorer la notion d'aide à la personne
- > Se situer dans sa fonction de proche aidant
- > Prévenir du risque de stress, d'épuisement
- > Se mettre en lien et articuler ses interventions avec celles des aidants professionnels

### CONTENU

- > Être confronté à la difficulté de vie d'un proche, du fait d'une maladie, d'un handicap, d'une dépendance bouleverse la relation avec son proche, modifie les repères, les places, les habitudes, les comportements. Il s'agira pour l'aidant ici de se centrer sur ses ressentis, ses émotions, ses représentations, sur le regard qu'il porte sur l'aidé, sur ce qui le pousse à agir, sur le chemin qu'il a parcouru
- > Approche des concepts de : Maladie, Handicap, Autonomie, Dépendance, Aide, Accompagnement, Relation affective
- > Être proche aidant est une expérience faite de paradoxes, avec une alternance de moments riches en humanité mais aussi de moments douloureux - incidences sur son quotidien, sur sa vie familiale, personnelle, professionnelle, sociale, sur sa santé à soi, au proche et aux autres - Comment aider son proche tout en restant son parent, son enfant, son conjoint ou son ami ? Comment aider son proche sans s'épuiser physiquement, psychologiquement, sans que sa propre santé soit altérée ? Comment déléguer et trouver sa place auprès des professionnels ?

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Approche interactive, centrée sur l'écoute, l'expression, l'échange d'expériences et l'analyse des situations vécues
- > Mises en situation afin de faciliter les prises de conscience
- > Apports théoriques



**FORMATRICE**



**Régine GUILLAUME**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Toute personne se trouvant en situation d'aider un proche en situation de vulnérabilité. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### DURÉE

4 demi-journées de 9h30 à 12h30,  
1 demi-journée par mois.

Première séance le samedi  
18 septembre 2022 (9h30 - 12h30).  
Les trois autres séances seront  
programmées avec l'ensemble du  
groupe lors de la première séance.

### TARIF INTER

20 euros / samedi



# ACCOMPAGNER LES PROCHES AIDANTS : quelle place pour les professionnel·le·s ?

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**La question des aidants s'impose de plus en plus, dans la société grâce au travail qu'ont effectué les organisations militantes (Alzheimer, Autisme), mais aussi dans le cadre des accompagnements des ESMS historiquement attachés à prendre soin des « aidés ». Comment amorcer cette prise en compte et ce changement de culture, en tant que professionnel·le·s ? Cette formation vise à appréhender les enjeux de l'aide, et poser les bases du développement d'une offre, dans sa structure, en direction des aidants.**

Elle peut être complétée afin d'établir un diagnostic et de construire une feuille de route avec les professionnels de l'établissement.

## OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux de solidarité au niveau sociétal et familial, à travers la question des aidants
- > Comprendre la situation d'aide et disposer d'outils conceptuels pour l'analyser
- > Appréhender le processus d'accompagnement d'un aidant
- > Détenir des clés pour amorcer la prise en compte des aidants dans sa structure

## CONTENU

- > Présentation du contexte socio-historique de la question des aidants en France, ce qui permettra d'en comprendre les enjeux
- > Reconnaissance de l'aidant (et de son statut) à travers la loi et les textes règlementaires pour actualiser les connaissances
- > Cadrage de la prise en compte de l'aidant (autorisations, RBPP) et connaissance des supports disponibles pour amorcer le travail
- > Changement de posture professionnelle ; s'approprier le concept des rôles et du « système » aidant-aidé, pour analyser les situations
- > Préparation du terrain en révisant les cadres de référence de sa structure (projet d'établissement, projet personnalisé d'accompagnement)
- > Construction du réseau de l'aide aux aidants (amorcer ou s'insérer dans l'existant)
- > Agir auprès de l'aidant (mobiliser les droits, mettre en place du relais, proposer du soutien, des activités, de la formation, etc.) sans déstabiliser l'équilibre du couple aidant-aidé
- > Valoriser les compétences expérientielles de l'aidant

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes rencontrées dans la pratique institutionnelle
- > Appui sur les études menées par le CREAI Centre-Val de Loire en 2018 et 2019 sur l'aide aux aidants comme supports aux échanges
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



**FORMATRICE**

**Mathilde BEAUVALLET**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire, en milieu ouvert ou lieu de vie (accueil jour et/ou nuit). Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

*Cf. page 67*



# RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

EN INTRA  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

**Le numérique et les écrans ont envahi notre quotidien ces dernières décennies : internet, réseaux sociaux, jeux vidéo, ordinateurs, téléphones portables, tablettes, télévision...**

**Les enfants grandissent désormais entourés de ces nouveaux médias, ils s'y adaptent et apprennent à les utiliser presque intuitivement, alors que beaucoup d'adultes, parents, professionnels de l'éducation se sentent dépassés par ces mutations technologiques.**

Quel est l'impact de cette révolution numérique sur les enfants, leur comportement, leur développement cognitif et leur attitude sociale à l'égard des autres ?

En tant qu'adultes et professionnels, comment accompagner les pratiques médiatiques et numériques des jeunes et des moins jeunes ?

## OBJECTIFS

- > Appréhender quels sont les apports, mais aussi les dangers du numérique, sur le développement des enfants et adolescents
- > Se positionner, en tant que professionnels, auprès des personnes accompagnées, vis-à-vis de ces objets numériques et leurs usages

## CONTENU

- > Définir « le numérique », ses différentes formes et applications dans notre quotidien
- > Identifier les différents types d'écrans et leur usage
- > Identifier ce que cela vient changer dans la manière dont les enfants et les adolescents se construisent
- > Apports et intérêt du numérique
- > Risques et dangers du numérique
- > Appréhender le positionnement des adultes, parents ou professionnels, auprès des utilisateurs : éduquer et accompagner

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Échanges et réflexion à partir de situations cliniques
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATEUR



Alexand PIEGU

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social et médico-social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67



# ÉTHIQUE DE L'ACCOMPAGNANT

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Accompagner l'autre, c'est cheminer à ses côtés, dans une parité relationnelle qui accepte la disparité des places de chacun. Le concept d'accompagnement se construit et se vit de façon singulière pour le professionnel, au regard de ses valeurs et de ses repères. Néanmoins, c'est dans le cadre d'une mission, en cohérence avec un collectif équipe, qu'il s'inscrit dans une pratique qui l'engage et l'implique. Son éthique personnelle y côtoie ici une culture professionnelle déclinée institutionnellement.**

Réfléchir à sa posture d'accompagnement pourrait alors se définir comme : trouver sa manière singulière d'incarner ce travailleur du social dans un contexte défini et contraint, se constituant ainsi une éthique professionnelle.

## OBJECTIFS

- > Réfléchir aux notions d'éthique, d'accompagnement et de relation d'aide afin de décrypter sa propre posture d'accompagnant pour l'ajuster à son environnement professionnel

## CONTENU

- > Apports théoriques sur le concept d'éthique
- > Apports théoriques sur la notion d'accompagnement et la relation d'aide/éducative à partir notamment des travaux de Maëlla PAUL et de Carl ROGERS
- > Retours réflexifs sur les pratiques d'accompagnement et leurs enjeux, à partir de situations cliniques

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > La formation s'articule autour d'apports théoriques et d'analyses de situations concrètes



### FORMATEURS



**Caroline ROBICHON et Alexand PIEGU**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel en situation d'accompagner des personnes.  
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### TARIFS INTRA

*Cf. page 67*



# PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ VICTIMES DE VIOLENCES :

## prévenir les violences, accompagner et orienter les victimes

En intra, et en inter les

7 & 8 MARS

24 & 25 MARS

2022

EN INTER  
ET EN INTRA  
6H00  
de formation/  
jour,  
sur 2 jours

Formation proposée en présentiel uniquement.

**Malgré une exposition importante à de multiples formes de violences (physiques, sexuelles, psychologiques...), prenant place dans des contextes variés (domicile, établissement, sphère familiale...), les personnes en situation de handicap, a fortiori les femmes et les enfants, apparaissent comme des « invisibles » des politiques publiques et les violences à leur rencontre comme un « impensé ». Pourtant, une situation de vulnérabilité accroît le risque d'exposition à des violences, quand ces dernières accentuent la vulnérabilité et le handicap des victimes. Pour prévenir et repérer toutes les formes de violences envers les personnes en situation de vulnérabilité, le questionnement systématique de l'ensemble des professionnels au contact de ces personnes est un enjeu majeur, dans le champ sanitaire, social, médico-social, mais également au sein des familles. L'enjeu est de rendre visible et de sensibiliser aux violences plurielles et polymorphes que peuvent subir les personnes vulnérables, d'outiller les professionnels de l'accompagnement social et médico-social et les familles au repérage des victimes, à leur orientation et accompagnement, mais également à la prévention des violences.**



**FORMATRICE**

**Christine PRIZAC**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Tout professionnel accompagnant, au contact de personnes en situation de vulnérabilité (enfant/adulte), intervenant dans le champ social ou médico-social, à domicile ou en établissement. Cette formation s'adresse aux professionnels de l'accompagnement comme aux chef(fe)s de service et aux équipes d'encadrement. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTER ET INTRA**

Cf. page 67



### OBJECTIFS

- > Connaître les différentes formes de vulnérabilités
- > Connaître et comprendre les mécanismes des violences et leurs conséquences dans la vie des personnes, de leur famille
- > Outiller les professionnels de l'accompagnement pour prévenir les violences contre les personnes vulnérables, pour repérer, orienter et accompagner les personnes victimes ou ayant été victimes de violences physiques, sexuelles, de harcèlement
- > Former les professionnels aux éléments juridiques et réglementaires relatifs aux situations de violences contre les personnes vulnérables, enfant/adulte, vivant en établissement médico-social, à domicile, à la rue

### CONTENU

- > Violences et vulnérabilité : connaître et comprendre, pour mieux prévenir les violences et accompagner les victimes
  - Connaître les caractéristiques, les mécanismes et les conséquences des différentes formes de violences (physiques, sexuelles, administratives, psychologiques, économiques...), à tout âge de la vie (enfant, adulte et personne âgée vulnérable) et d'origines multiples (violences interindividuelles, institutionnelles intrafamiliales...)
  - Comprendre les violences dites « invisibles » et la culture dite « de la soumission » chez les personnes vulnérables
  - Comprendre la notion de consentement, le rapport à son corps et au corps de l'autre dans la vie affective et sexuelle des personnes en situation de vulnérabilité
  - Connaître le cadre législatif relatif aux violences contre les personnes vulnérables
- > Penser la question des violences contre les personnes vulnérables dans les institutions, construire des outils au service de la prévention des violences, du repérage et de l'accompagnement des victimes
  - Inscrire et penser la question des violences contre les personnes vulnérables dans l'institution : réflexion, projet, actions, protocoles, outils dédiés
  - Penser le travail avec les familles
  - Construire des outils de prévention : propositions d'outils (films, jeux de cartes...)

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques
- > Travaux à partir de situations concrètes
- > Mises en situation

# VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

## comment accompagner droits et désir ?

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**La vie affective et sexuelle fait partie des droits fondamentaux des personnes, y compris des personnes en situation de handicap. Ce droit interroge cependant les modes d'accompagnement des professionnels, comme les organisations institutionnelles.**

Il s'agit donc de permettre aux professionnels d'identifier les situations complexes liées à la sexualité, de comprendre les conséquences du handicap sur la sexualité, le rôle à tenir vis-à-vis des familles...

### OBJECTIFS

- > Apporter aux participants les connaissances et moyens nécessaires pour se situer en tant que professionnels et savoir comment prendre en compte et gérer la dimension sexuelle et affective des sujets porteurs de handicap
- > Comprendre la sexualité : désir et plaisir pour tous, au-delà du handicap : une sexualité et des représentations sexuelles liées à la culture de chacun
- > Définir l'identité sexuelle : plaisir, amour, intimité... Quelles conséquences des handicaps sur la sexualité ?

### CONTENU

- > La sexualité, un droit fondamental pour tous
  - Retour sur les effets des lois (2002-2, 11 février 2005) et leurs objectifs
  - L'aide à la sexualité des personnes handicapées : jusqu'où peut-on intervenir en tant que professionnel dans la sexualité d'autrui ? Contexte, enjeux et limites – échanges à partir d'un film
- > Cas pratiques (en groupe de 4)
  - À partir de situations vécues, les participants pourront travailler sur les solutions à des cas touchant à la sexualité des résidents handicapés, leurs questionnements et leurs pratiques
  - Savoir notamment comment réagir lors de demandes particulières des résidents (masturbation, désir d'enfants...)
- > Les maltraitements envers les personnes handicapées (violences sexuelles, intrafamiliales, de couple, institutionnelles)
- > Repérer les violences, comment les traiter en interne, en externe, signalement, etc.
- > Définir les rôles de chacun pour intervenir efficacement dans la situation d'aide
- > Les outils à mettre en place
- > Pistes de travail nécessaires pour l'établissement

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et travaux, notamment en groupes, à partir de situations concrètes
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



**FORMATRICE**

**Christine PRIZAC**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAL CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Professionnels intervenant dans les établissements et services qui accompagnent des personnes adultes en situation de handicap.  
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

Cf. page 67



# PARENTALITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

EN INTRA  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**La procréation des personnes en situation de handicap psychique fait l'objet, le plus souvent, d'un déni de la part de la société. Pourtant, il existe un désir exprimé d'être parent chez de nombreuses personnes. Ce désir se concrétise parfois.**

Cette situation relativement nouvelle génère inquiétudes, questions et réflexions.

L'arrivée d'un enfant résultant d'un désir, d'un amour réel et concernant des adultes en situation de handicap psychique est, d'une certaine manière, impensable. Pourtant, pendant longtemps, il n'y a pas vraiment eu de blocages concernant cette parentalité spécifique.

La préoccupation majeure concerne, bien sûr, l'enfant qui va naître dans cette famille. Plus le degré d'autonomie des futurs parents est faible, plus les professionnels s'inquiètent.

Dès lors, il s'agit de déconstruire nos représentations à ce sujet et de questionner nos pratiques d'accompagnement...



FORMATRICE

**Christine PRIZAC**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67



## OBJECTIFS

- > Déconstruire les représentations sur la parentalité des personnes en situation de handicap psychique
- > Appréhender les pratiques d'accompagnement lors de la grossesse, de l'arrivée de l'enfant, de la constitution d'une famille (monoparentale ou non)

## CONTENU

- > Approche sociohistorique et état des lieux : quelques chiffres
- > Place-rôle-fonction des deux parents (maternité et paternité)
- > Droit des parents en situation de handicap psychique
- > Pratique de la parentalité : soin du bébé, sécurité de l'enfant, stimulation sensorielle puis cognitive, tâches d'éducation, questions de l'autorité et de l'obéissance, expression des sentiments, suivi scolaire... mais aussi conséquences de la prise de conscience par l'enfant du handicap de ses parents
- > Évaluation des conséquences de l'arrivée d'un enfant sur l'équilibre sociopsychique de la mère, du père, du couple : risque d'« hypernormalisation », exigence plus élevée avec les adultes handicapés
- > Travail éducatif et prise en charge favorisant et valorisant les compétences des parents, entre autres pour développer le lien mère-enfant, père-enfant
- > Travail en partenariat et en réseau

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie interactive
- > Apports théoriques
- > Échanges à partir de situations concrètes
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

*Depuis 2016, le CREAI accompagne la création et coanime des espaces de rencontre, d'expression et de réflexion entre parents et/ou entre parents et professionnels en ESMS. Nous contacter pour davantage d'informations.*

# LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**L'espérance de vie de la population a connu une augmentation inédite depuis les cent dernières années, d'où un nombre croissant de personnes vieillissantes et une nécessité de faire face à cette réalité.**

La prise de conscience relativement récente du vieillissement des personnes en situation de handicap, la connaissance encore peu développée de leur processus de vieillissement, les débats sur les articulations entre les politiques du handicap et celles de la vieillesse pèsent sur la mise à jour de principes d'action pertinents.

Le vieillissement des personnes handicapées pose aux équipes qui les accompagnent des problèmes nouveaux et nécessite pour celles-ci de réviser leurs pratiques. Avec l'avancée en âge des personnes en situation de handicap, les professionnels doivent trouver un nouveau sens à leur travail.

## OBJECTIFS

- > Énumérer ses ressentis, ses difficultés, ses intérêts, ses enthousiasmes
- > Identifier pour déconstruire ses représentations
- > Partager et développer ses connaissances, savoir-faire et expériences
- > Appréhender le sens à donner à l'accompagnement des personnes

## CONTENU

- > Qu'est-ce que vieillir ?
- > Le vieillissement des personnes en situation de handicap : ses particularités, d'un point de vue physiologique, psychologique, social...
- > Le vécu et le quotidien des personnes en situation de handicap vieillissantes et des familles de celles-ci
- > Le vécu des professionnels et les effets de cette problématique sur leurs pratiques
- > Réflexion sur : Que faire ? Comment faire ? Avec quels moyens ? Pour quelles pratiques ?
  - Accompagnement et éthique
  - Les compétences à aider
  - Les attitudes et pratiques favorisant l'expression, le bien-être, la qualité de la vie
  - Articulation entre les professionnels éducatifs et les professionnels de santé
  - Travail avec les familles et les partenaires

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Pédagogie active et participative avec une alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, d'analyses de situations vécues sur le terrain, de mises en situation, d'utilisation de supports : textes, vidéos...
- > Les études menées par le CREAI Centre-Val de Loire en 2012 et 2013 sur le vieillissement des PH en ESAT, FAM et FV peuvent servir entre autres de supports aux échanges
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir entre autres de quizz et/ou de mises en situation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



**FORMATRICE**



**Régine GUILLAUME**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Tout professionnel intervenant dans un établissement ou service sanitaire, social et/ou médico-social.  
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

*Cf. page 67*



# INTRODUCTION À L'ÉTUDE DE LA PERSONNE ÂGÉE

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**Le vieillissement de la population est un phénomène mondial. « Entre 2000 et 2050 la proportion de la population mondiale de plus de 60 ans doublera pour passer d'environ 11% à 22% » (OMS, 2018). En Europe, la baisse du taux de natalité et l'augmentation de l'espérance de vie modifient la structure démographique (Eurostat, 2018).**

L'adaptation individuelle et sociétale au grand âge est permanente et la question du vieillissement s'immisce dans l'ensemble des débats communautaires, professionnels et familiaux. Chacun se trouve confronté, un jour ou l'autre, à une problématique en lien avec nos aînés.

Bien que transversale, la gérontologie n'en demeure pas moins une discipline à part entière. Elle est empreinte d'un vocabulaire foisonnant et de notions complexes, dont il est important d'apprécier la justesse, dans un souci d'acculturation des professionnels du sanitaire et du social.



**FORMATRICE**

**Julie GINER-PÉROT**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

*Cf. page 67*



## OBJECTIFS

- > Identifier les pathologies du grand âge
- > Définir les notions fondamentales en gériatrie/ gérontologie
- > Expliquer les limitations liées à l'avancée en âge

## CONTENU

- > Épidémiologie du grand âge
  - Les sujets âgés en France et dans le monde
  - Hétérogénéité de la sénescence
  - Maladies du grand âge
- > Éléments de langage
  - Vieillesse et vieillissement
  - Gériatrie et gérontologie
  - Perte d'autonomie fonctionnelle et dépendance
  - Espérance de vie avec et sans incapacités
- > Fragilité du sujet âgé
  - Limitations fonctionnelles, sensorielles et cognitives
  - Syndromes gériatriques

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et échanges à partir des savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des connaissances à l'aide d'un quizz interactif
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA VIEILLESSE ET DU VIEILLISSEMENT ET DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ÂGE DANS LES SOINS

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**En France, parmi les personnes de 75 ans ou plus vivant à domicile, 31,7% ont des limitations sensorielles, 50,7% ont des limitations physiques et 17% des limitations cognitives (DRESS, 2018). Ces proportions sont encore plus élevées dans les institutions gériatriques. Ainsi, les professionnels du secteur sanitaire et social sont fréquemment amenés à s'occuper de personnes âgées.**

L'accompagnement quotidien nécessite de s'adapter aux multiples limitations fonctionnelles et sensorielles dont souffrent ces personnes. La confrontation récurrente à la perte d'autonomie peut amener les professionnels à développer une vision incapacitante du corps vieilli (Pelluchon, 2008).

Ce regard négatif posé sur la vieillesse et le vieillissement a de multiples conséquences sur l'accompagnement de nos aînés et peut générer des attitudes ou comportements discriminants. La prise de recul vis-à-vis des représentations individuelles et sociales aide à l'élaboration d'une posture bienveillante à l'égard des sujets âgés.



**FORMATRICE**

**Julie GINER-PÉROT**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREA I CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

*Cf. page 67*



## OBJECTIFS

- > Expliquer les représentations sociales de la vieillesse et du vieillissement à travers l'Histoire
- > Illustrer l'impact des représentations individuelles et sociales sur l'accompagnement des sujets âgés
- > Identifier ses propres représentations vis-à-vis des personnes vieillissantes

## CONTENU

- > La vieillesse et le vieillissement
  - Vieillesse de la population
  - Vieillesse des organismes
  - Limitations liées à l'avancée en âge
- > Représentations des sujets âgés
  - Représentations individuelles
  - Représentations sociales
  - Représentations soignantes
- > Vision incapacitante du corps vieilli et discriminations liées à l'âge dans l'accompagnement des personnes âgées

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et échanges à partir des représentations et savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Sondage des représentations en début et en fin de formation
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud

# COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE ET PLACE DES SUJETS ÂGÉS DANS LA SOCIÉTÉ

FORMATION PROPOSÉE  
uniquement en intra

EN INTRA  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

Formation proposée en présentiel uniquement.

**Le débat relatif au lieu de vie des personnes âgées en perte d'autonomie n'est pas nouveau (Ennuyer, 1997). La question du choix entre maintien à domicile et institutionnalisation se posait déjà au XIX<sup>e</sup> siècle (Ibid).**

Le signal d'alarme, tiré par Pierre Laroque en 1961, dénonce la paupérisation et le mal logement des ainés en France. Il met en lumière les adaptations nécessaires pour bien vieillir chez soi (Grand, 2016). Le rapport Laroque sera un jalon incontournable dans l'histoire des politiques publiques à destination des personnes âgées. Dans les années 90, le contexte économique contraint donne naissance aux réseaux de soins, suivis une dizaine d'années plus tard par les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), puis par les Méthodes d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA). Ces dispositifs, visant à créer du lien entre professionnels de la gérontologie/gériatrie, se superposent jusqu'à dessiner un maillage peu lisible pour tous.

Les professionnels du secteur gériatrique et gérontologique peuvent manquer de repères dans la jungle de la coordination gérontologique. Une clarification des missions de chaque acteur impliqué dans l'offre territoriale à destination des ainés semble nécessaire.

## OBJECTIFS

- > Identifier la place des sujets âgés dans la société à travers l'Histoire
- > Décrire les différents dispositifs et expérimentations à l'œuvre dans la coordination gérontologique
- > Employer un vocabulaire commun

## CONTENU

- > Quel lieu de vie pour les sujets âgés ?
  - Institutionnalisation et maintien à domicile à travers l'Histoire
  - Évolution des politiques publiques à l'égard des personnes âgées
- > Coordination gérontologique
  - Un essai de définition
  - Les différents dispositifs et expérimentations
  - Limites de la coordination gérontologique
  - Quid de l'approche par parcours
- > Des outils pour travailler ensemble
  - Un vocabulaire commun
  - Intérêt et limites des outils numériques

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Apports théoriques et échanges à partir des savoirs de chacun
- > Remise d'une bibliographie
- > Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :
  - Évaluation des connaissances à l'aide d'un quizz interactif
  - Évaluation de la satisfaction en fin de formation, à chaud



FORMATRICE

Julie GINER-PÉROT

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire.  
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

TARIFS INTRA

Cf. page 67



# GESTION DU STRESS ET DES ÉMOTIONS : SOUCI DE SOI ET SOIN DE L'AUTRE

**FORMATION PROPOSÉE**  
uniquement en intra

**EN INTRA**  
6H00  
de formation/  
jour  
Nombre de  
journées à  
convenir en  
fonction de  
votre besoin

*Formation proposée en présentiel uniquement.*

**La modification de l'offre, les changements de pratique, la dématérialisation, la traçabilité, la relation d'aide demandent aux professionnels du sanitaire, du social et du médico-social une adaptation constante. Tous ces éléments montrent qu'il faut savoir gérer notre stress et rester maître de nos émotions pour rester dans un accompagnement quotidien bienveillant.**

Cette formation permet d'identifier les mécanismes du stress pour mieux le gérer, y faire face et retrouver l'équilibre émotionnel.

## OBJECTIFS

- > Repérer la notion de stress dans son activité
- > Comprendre les mécanismes du stress pour pouvoir le gérer
- > Prévenir les situations de stress
- > Acquérir des techniques et des outils utilisables dans le contexte professionnel

## CONTENU

- > Les mécanismes du stress :
  - Définition et physiologie du stress
  - Les facteurs de stress et les signaux d'alerte
  - Les effets du stress sur notre santé
- > Le parcours d'une émotion :
  - Définition d'une émotion
  - Rôles et fonctions d'une émotion
  - Expression et adaptation
- > Des outils et des techniques pour apprendre à gérer son stress centré sur les pensées, sur les émotions et sur nos comportements :
  - Prévention du stress (sommeil, sports, loisirs, alimentation...)
  - La cohérence cardiaque
  - L'EFT
  - L'art-thérapie
  - La relaxation dynamique et statique
  - La méditation occidentale

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- > Méthode expositive avec des apports théoriques
- > Méthode participative avec une analyse des situations de stress rencontrées
- > Méthode participative et active avec des exercices pratiques (cohérence cardiaque, EFT, art-thérapie, relaxation, méditation)
- > Évaluation des acquis en cours et en fin de formation à partir des exercices
- > Évaluation de la satisfaction en fin de formation



**FORMATRICE**

**Marie RICOUX**

Se reporter à la page « Les intervenants du CREAI CVL » pour de plus amples informations, p. 6 et 7 du catalogue.



**PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Tous publics des secteurs sanitaire, médico-social et social. Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**TARIFS INTRA**

*Cf. page 67*



# UNE PRÉSENTATION DU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



**Qualiopi**   
processus certifié  
■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Association régionale composée et portée par le secteur en région Centre-Val de Loire, le CREAI souhaite, en développant ses missions d'observation, d'animation, de conseil, d'accompagnement, de formation, préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective, en portant un double objectif :**

- > contribuer à l'observation des besoins et des dispositifs sur les territoires de la région ;
- > accompagner les professionnels du travail social dans les réponses qu'ils apportent aux personnes en situation de vulnérabilité.

Les CREAI ont vu leur acronyme évoluer, devenant des Centres Régionaux d'Études, d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Cette évolution se traduit par un élargissement du champ d'intervention des CREAI, comme une prise en compte plus soutenue des problématiques transversales de vulnérabilité dans nos approches et actions. Cette évolution est le reflet, également, d'une évolution sociétale plus globale et de politiques publiques centrées sur les parcours de vie.

**Voici ci-dessous une brève présentation des actions du CREAI :**

- > **sur le plan national, le CREAI Centre-Val de Loire fait partie de la Fédération nationale des CREAI (ANCREAI)**, ce qui lui permet d'être au plus près de l'information, d'être en position de peser sur les différentes orientations nationales, de relayer les observations faites sur notre territoire, de participer à diverses instances nationales (CNSA, CNCPH...) ;
- > **sur le plan régional et local, l'animation de divers groupes** (MAS FAM ; ESAT ; IME ; SESSAD ; Protection de l'enfance ; chefs de service...) a pour objectifs de favoriser les rencontres et les échanges entre les acteurs de terrain du secteur social et médico-social, de leur permettre d'élaborer des réflexions communes et d'intervenir dans les débats régionaux d'une manière collective ;
- > **une offre de prestations de formation continue, en direction des professionnels**, sur des sujets liés à la clinique, à l'accompagnement, aux pratiques, dans le cadre de l'évolution des politiques publiques ;
- > **l'accompagnement des porteurs de projet sur l'opportunité de leurs orientations ;**
- > **la participation à des assemblées générales et à des journées institutionnelles des organismes gestionnaires et des établissements et services** est la garantie d'une connaissance des préoccupations et réalités de ces derniers, pour proposer des accompagnements adaptés ;
- > **la participation à des instances de concertation territoriales** nous donne une vision globale ou, à l'inverse, territorialisée des préoccupations du secteur ;
- > **le travail de réflexion en partenariat avec d'autres acteurs du territoire régional** facilite le portage commun d'enjeux relatifs à l'évolution du travail social ;
- > **la production et la mise à disposition de données, cartographies**, positionnent le CREAI comme espace ressources, en capacité de fournir une information sur le secteur, sur la région, comme de valoriser les initiatives des établissements et des services.

# CE QUE SIGNIFIE ÊTRE ADHÉRENT ET CONTRIBUANT VOLONTAIRE AU CREAI

**Adhérer et contribuer au CREAI, c'est un acte politique et militant. C'est affirmer la nécessité de préserver les solidarités entre institutions, pour des accompagnements de qualité en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.**

**S'agissant de ces deux ressources associatives :**

> **L'adhésion** s'adresse aux organismes gestionnaires et non gestionnaires qui portent les établissements et services. Elle est appelée auprès de l'instance associative ou de l'établissement public. Elle traduit un soutien fort au CREAI (de 100 à 500 euros) ; elle donne accès à la newsletter du CREAI, à toutes les informations répertoriées ou produites par le CREAI : articles, études, offres d'emploi, événements organisés par les acteurs du secteur social et médico-social, productions des groupes de travail du CREAI. Elle donne la possibilité aux organismes gestionnaires et non gestionnaires de solliciter le CREAI une fois par an pour une conférence, une intervention... Elle sera également mise en lien avec la représentation au sein des instances du CREAI.

> **La contribution volontaire** concerne chaque établissement et chaque service et est calculée sur les dotations en personnels de ces derniers (DSN x 0,0007), l'activité du CREAI étant tournée vers les équipes. Véritable contribution de soutien, elle permet de préserver ce qui anime le travail social : la rencontre, l'élaboration collective. En retour, elle offre des services à des tarifs préférentiels pour les contributeurs, et permet au CREAI d'agir sur plusieurs plans : contribution aux

politiques publiques ; animation régionale ; formation professionnelle continue articulée aux évolutions des politiques publiques ; accompagnement des projets et des pratiques ; travaux transversaux sur les évolutions du travail social ; mise en réseau ; espace ressources...

> Ces missions sont essentielles à pérenniser pour permettre le lien entre les divers et nombreux acteurs et dispositifs, y compris dans une dimension transversale, et pour permettre que vive un organisme porté et composé par le secteur, à son service, espace de lien, de dialogue, d'élaboration collective sur un travail social qui a plus que jamais sa raison d'être.

## La participation du CREAI Centre-Val de Loire à l'ANCREAI

> Depuis 1988, les CREAI (créés par arrêté du 22 janvier 1964 du ministère de la Santé) sont regroupés en Fédération nationale des CREAI (ANCREAI).

> Tête de réseau, structurée en pôles — pratiques professionnelles et études, recherches et observations —, l'ANCREAI permet d'optimiser l'échange d'informations et la collaboration dans les actions des CREAI (réflexion générale sur les politiques menées dans le secteur social et médico-social, conception et diffusion d'outils techniques, organisation de manifestations, présentation des analyses et expériences de ce secteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux...).

# COMPOSITION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU CREAI



**Qualiopi**   
processus certifié  
■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DIRECTION

- > **Séverine DEMOUSTIER**  
s.demoustier@creai-centre.asso.fr
- 

## CONSEILLERS TECHNIQUES

- > **Christophe LECOMTE**  
c.lecomte@creai-centre.asso.fr
- > **Vincent ROMEYER-DHERBEY**  
v.romeyerdherbey@creai-centre.asso.fr

## CONSEILLÈRE TECHNIQUE CHARGÉE D'ÉTUDES

- > **Charlotte PERROT-DESSAUX**  
c.perrotdessaux@creai-centre.asso.fr
- 

## ASSISTANTES

- > **Blandine GAILLARD**  
Assistante administrative et de formation  
02 38 74 56 00 (ligne directe)  
b.gaillard@creai-centre.asso.fr
- > **Mamy RAHARIJAONA**  
Assistante de direction  
et du suivi de la vie associative  
02 38 74 56 13 (ligne directe)  
creai-centre@creai-centre.asso.fr

# TARIFS/JOUR DES FORMATIONS ACCOMPAGNEMENTS

	Contribuants au CREAI	Non-contribuants au CREAI
Formation inter-établissements (au CREAI, nombre de participants : entre 5 et 14 personnes)	250 €	400 €
Formation en intra dans un établissement ou un service (sur site, pour un groupe de 12 à 15 personnes)	1 100 €	1 350 €
Formation en intra dans un établissement ou un service (ponctuelle, sur site, pour un grand nombre de personnes et une formation type « conférence »)	<i>Nous consulter</i>	<i>Nous consulter</i>
Analyse des Pratiques Professionnelles	<i>Nous consulter</i>	<i>Nous consulter</i>

- Ces tarifs incluent les frais de repas.
- Pour les formations en intra, ces tarifs sont dégressifs selon le nombre de jours.
- Il convient d'ajouter à chaque coût les frais de déplacement.
- Les tarifs du cycle Conférences et Webinaires 2022 sont indiqués en rubrique 01, page 10.

Inscription en ligne sur  
<https://www.creaicentre.org/>

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Concernant les formations inter,  
les inscriptions doivent être effectives  
une semaine avant la date de début  
de la formation.

Site internet  
[www.creaicentre.org](http://www.creaicentre.org)

E-mail  
[b.gaillard@creai-centre.asso.fr](mailto:b.gaillard@creai-centre.asso.fr)

*Blandine Gaillard, assistante  
administrative et de formation*



**CREAI Centre-Val de Loire :**  
35, avenue de Paris  
45000 ORLÉANS  
02 38 74 56 00







# PLAN D'ACCÈS AU CREAI CENTRE-VAL DE LOIRE



Le stationnement aux alentours du CREAI est payant et fonctionne avec des horodateurs. Nous vous conseillons vivement de vous stationner dans les parkings très proches du CREAI soit :

- 1 - Parking Médiathèque :** place Gambetta
- 2 - Parking Munster :** avenue de Munster
- 3 - Parking Centre commercial Place d'Arc :** 2, rue Nicolas Copernic



Qualiopi   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

[www.creaicentre.org](http://www.creaicentre.org)